

CONCOURS DE SECRÉTAIRE DE DIRECTIONS 2011-2012

ÉPREUVES D'ADMISSION

À partir d'un dossier comportant une série de documents, il est demandé aux candidats d'analyser une situation et de présenter des solutions qui nécessitent la réalisation de travaux divers sur ordinateur.

Cette épreuve nécessite la maîtrise des fonctionnalités de base du traitement de texte *Word* et du tableur *Excel*.



I – ÉTUDE DE CAS

(Durée : 3 heures - Coefficient : 3)

Vous êtes secrétaire de directions, affecté(e) à la division de la Bibliothèque, à la Direction de la Bibliothèque et des Archives du Sénat, dont le directeur est Monsieur Daniel YRLLLO (ligne directe : 4242 ; secrétariat : 4243 ; fax : 4244).

Dans ce cadre, vous apportez une assistance technique et logistique à la conduite des activités de votre Direction, qui a pour principales missions :

- l'achat, le classement, la conservation et le prêt des ouvrages et des publications périodiques de toute nature ;
- la gestion des abonnements aux périodiques (journaux et magazines) et aux bases de données juridiques, destinés à la préparation du travail parlementaire ;
- les recherches bibliographiques et documentaires, la constitution et la mise à disposition de dossiers sur les travaux parlementaires, demandés par les Sénateurs dans le cadre de leur mandat ;
- la collecte, le classement, la conservation et la communication des archives du Sénat.

La Bibliothèque rassemble environ 370 000 volumes et reçoit régulièrement plus de 700 périodiques, pour permettre de répondre à la diversité des recherches résultant des activités très variées des parlementaires.

À partir des annexes suivantes,

Annexe 1	Règlement de la Bibliothèque du Sénat
Annexe 2	Copie du dépliant « La Bibliothèque du Sénat »
Annexe 3	Tableau de lecteurs ayant des prêts d'ouvrages en cours
Annexe 4	Tableau de prêts d'ouvrages
Annexe 5	Courriels reçus à votre adresse de messagerie électronique
Annexe 6	Édition informatique : avis de retard envoyés en 2011
Annexe 7	Calendriers de réservations (salle de lecture et annexe de la Bibliothèque)
Annexe 8	Agendas du directeur et de son adjoint

il vous est demandé, en utilisant le modèle de papier à en-tête que vous trouverez sur le bureau de votre ordinateur :

1a. d'établir une lettre-type pour les avis de retard destinés aux lecteurs n'ayant pas rendu les ouvrages à temps, conformément à l'article 7 du règlement de la Bibliothèque.

Vous imprimerez cette lettre-type.
(6 points)

1b. de préparer un publipostage pour l'envoi bimensuel de cet avis de retard aux lecteurs concernés.

Vous imprimerez la base de données, ainsi que deux courriers, destinés respectivement à un Sénateur et à un membre du personnel de votre choix.
(7 points)

2. de rédiger et de mettre en forme un court paragraphe exposant le bilan des relances (avis de retard) effectuées, à insérer dans le rapport d'activité 2011 de la Direction. Ce paragraphe devra comporter un tableau et un graphique.

Vous imprimerez ce document.
(4 points)

3. d'écrire un courriel proposant une ou des date(s) à votre directeur, qui souhaite organiser une réunion en salle de lecture avec tous ses collaborateurs, pour une relecture et validation finale du rapport d'activité, avant sa remise au Secrétaire Général du Sénat.

Vous imprimerez ce document.
(3 points)

À la fin de l'épreuve

- **tous les fichiers produits devront être enregistrés sur la clé USB fournie, qui sera ramassée ;**
- **vous devrez imprimer, outre les documents demandés, une copie d'écran sur laquelle devra figurer le contenu de cette clé USB (liste des fichiers avec tailles et dates de modification).**

ANNEXE 1

Règlement de la Bibliothèque du Sénat

Note : ce règlement est fictif, adapté spécialement pour cette épreuve de concours.

Chapitre Premier

Conditions d'accès à la salle de lecture de la Bibliothèque

Article premier

La Bibliothèque du Sénat n'est pas ouverte au public.

L'accès à la salle de lecture est exclusivement réservé :

- aux Sénateurs,
- aux membres du Cabinet du Président,
- aux fonctionnaires et personnels contractuels du Sénat en activité.

Article 2

Le Directeur de la Bibliothèque et des Archives est autorisé à délivrer des cartes provisoires d'accès à d'autres personnes, exclusivement en vue de recherches :

- relatives à l'institution sénatoriale ou au Palais du Luxembourg,
- ou portant sur des documents que la Bibliothèque du Sénat est seule à posséder.

L'usage de ces cartes est autorisé du lundi au samedi, aux horaires d'ouverture de la Bibliothèque.

Sauf cas de renouvellement, leur validité ne peut excéder un mois à compter du jour de leur délivrance.

Article 3

Toutes les personnes visées aux articles précédents doivent, en salle de lecture, avoir une tenue correcte, respecter le silence et s'abstenir de fumer.

Les visiteurs de la Bibliothèque, qu'ils soient en groupe guidé ou accompagnés par l'une des personnes visées à l'article premier, doivent rester sous la coupole de la salle de lecture.

Les tournages audiovisuels et reportages photographiques dans la salle de lecture sont soumis à autorisation du Directeur de la Bibliothèque et des Archives.

ANNEXE 1

Article 4

En période de session parlementaire, les jours et horaires d'ouverture de la salle de lecture sont les suivants :

- du lundi au jeudi, ainsi que les jours de séance, de 9 h 00 à 19 h 00 (ou jusqu'à la fin de séance)
- le vendredi de 9 h 00 à 18 h 30 et le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

Hors session parlementaire, les jours et horaires d'ouverture de la salle de lecture sont les suivants :

- du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 18 h 30
- le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

Chapitre 2

Conditions de prêt d'ouvrages et de revues

Article 5

Bénéficient du prêt d'ouvrages exclusivement les personnes visées à l'article premier. Les titulaires de cartes provisoires d'accès à la Bibliothèque, visés à l'article 2, peuvent uniquement consulter sur place ouvrages et revues.

Article 6

Il ne pourra être consenti aucun prêt d'ouvrage édité avant 1950 ou indisponible chez l'éditeur. Les ouvrages dits « usuels » ainsi que les revues ne sont consultables que dans la salle de lecture.

Article 7

La durée maximum du prêt consenti est de deux mois.

Le nombre cumulé d'ouvrages en cours de prêt est limité à trois par emprunteur.

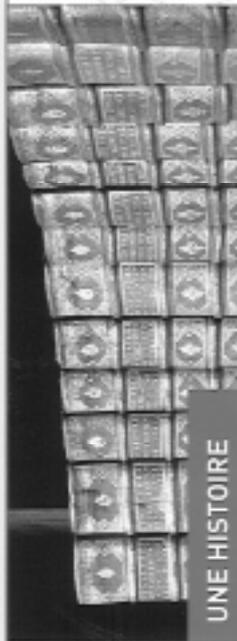
À la suite d'une réclamation restée sans réponse, portant sur des ouvrages non restitués dans les délais prévus au premier alinéa du présent article, le Directeur de la Bibliothèque et des Archives est autorisé à faire racheter lesdits ouvrages aux frais de l'emprunteur.

ANNEXE 2

UNE HISTOIRE PRESTIGIEUSE

L'origine de la Bibliothèque remonte à la fin de la Révolution, quand en 1799 le Palais du Luxembourg devient le siège du Sénat de Bonaparte. L'histoire de ses collections commence toutefois véritablement avec la Chambre des Pairs (1814-1848). La Bibliothèque du Sénat a hérité des acquisitions de cette époque, qui reflètent les demandes alors exprimées par les Pairs de France : ouvrages – plus particulièrement de droit, conformément aux besoins du législateur –, journaux, documents parlementaires étrangers... Ces collections constituant aujourd'hui un fonds ancien important, dont la conservation fait partie des missions de la Bibliothèque.

Texte de discours sur l'amitié des Dalmates présenté au Sénat par Victor Hugo, sénateur, le 22 mai 1875, annexé de la mois de l'écrivain.



UN ATELIER DE RESTAURATION AU SERVICE DES OUVRAGES ANCIENS

La conservation des 45 000 estampes, 6 533 manuscrits et 9 361 volumes précieux de la Bibliothèque et des plus anciens documents d'archives du Sénat nécessite l'intervention régulière d'une équipe spécialement formée à l'entretien des reliures et du papier. Ces restaurateurs œuvrent dans un atelier situé dans les réserves des sous-sols, où les trésors de la Bibliothèque bénéficient de conditions hygrométriques favorables.



UN CHEF D'ŒUVRE DE LA PEINTURE ROMANTIQUE

ROQUEPLAN ET RIESENER



Les dix panneaux rectangulaires qui décorent les plafonds des deux tribunes de la salle de lecture sont dus aux peintres Léon Riesener (1818-1878) et Camille Roqueplan (1800-1855), disciples de Delacroix, qui représentent de manière allégorique l'histoire, la loi, l'économie, la poésie, la philologie, les mathématiques, la politique, l'éthique, l'histoire et le génie militaire, reflétant ainsi le classement des connaissances tel qu'il était présenté dans les catalogues des bibliothèques de l'époque.

Dans les quatre médaillons décorés d'arabes sous la coupole, Delacroix représente l'atopie, la poésie, la rhétorique et la philosophie. L'éloquence, velle parlementaire par excellence (voir ci-contre), est représentée sous les traits d'un héros haranguant la foule.



DELACROIX

Pour la décoration de la coupole (7 mètres de diamètre, 3,5 mètres de haut), le peintre romantique Eugène Delacroix (1798-1863), qui reçoit cette commande en 1840, choisit d'illustrer un passage de La Divine Comédie de Dante, poète italien du XIII^e siècle dont il était un fervent lecteur.



Ce thème permet à Delacroix de représenter dans un paysage idyllique, aux couleurs exceptionnelles, les plus grands personnalités de l'Antiquité (Homère, Orphée, Aristote, Alexandre le grand, Platon, Socrate, Cicéron, Jules César, Marc-Aurèle, Cincinnatus, Hannibal...). Poètes, philosophes, hommes d'Etat et chefs de guerre grecs et romains accueillent dans les limbes Dante guidé par le poète Virgile.

ANNEXE 2

Le meuble égyptien,
de l'ébéniste Charles Morel,
offert par le roi Louis-Philippe
aux Paris de France

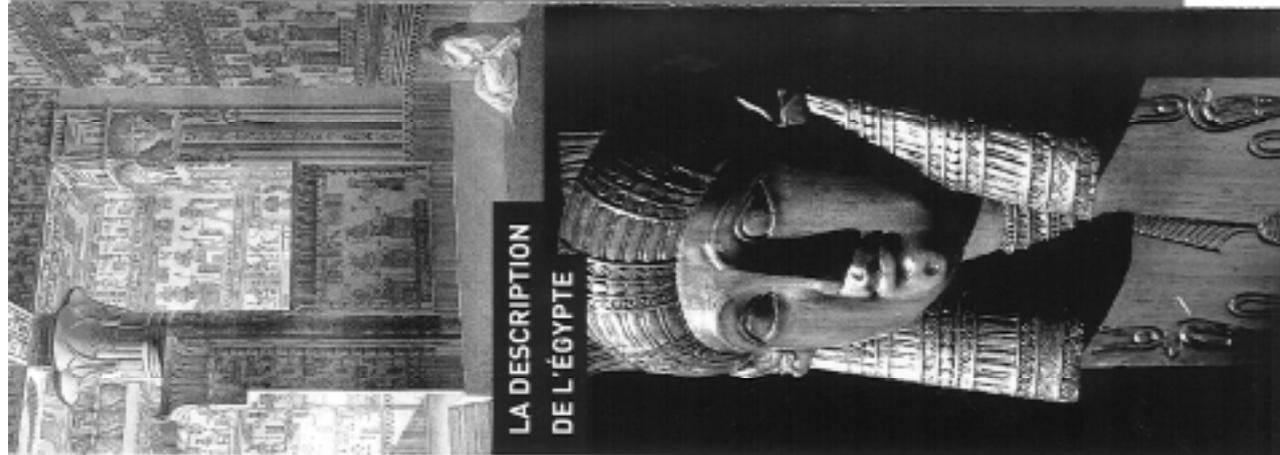


Lors de la campagne d'Égypte (1798-1801), le général Bonaparte se fait accompagner de 167 savants et artistes chargés d'établir une description générale et illustrée de ce pays.

En 1802 est décidée l'édition, à la charge de l'Etat, de l'ouvrage qui résultera de ces travaux. Un projet ambitieux, dont la réalisation prendra plus de trente ans... La Description de l'Égypte est aujourd'hui considérée comme un élément fondateur de l'égyptologie moderne.

5es 23 volumes ne sont plus exposés dans le meuble d'acajou spécialement commandé à l'ébéniste Charles Morel pour les abriter. Cette collection prestigieuse est actuellement conservée dans les réserves sécurisées des sous-sols de la Bibliothèque.

LA DESCRIPTION DE L'ÉGYPTÉ



La bibliothèque du Sénat en chiffres :

18 km linéaires de livres

361 000 volumes environ :

dont 12 622 volumes antérieurs à 1850
et 9 361 volumes considérés comme précieux

6 533 manuscrits

45 000 estampes

6 bases de données juridiques

95 quotidiens français

pour plus de 200 éditions régionales

723 périodiques



PALAIS DU LUXEMBOURG

15, rue de Valenciennes
75291 Paris cedex 06
Tél. 01 42 04 20 00
Fax 01 42 04 26 27

www.senat.fr



ANNEXE 3

Prénom NOM	Civilité	Catégorie/Service	Tél.	Numéro de prêt
Alain ALFO	M.	Sénateur	12.34	S00128
Bertrand BLAN	M.	Direction des Systèmes d'Information	56.78	S00723
Coline CARD	Mme	Sénatrice	43.21	S00445
Danielle DANT	Mme	Présidence	98.76	S00560
Estelle ESCO	Mme	Sénatrice	11.11	S00149
Frédéric FAVI	M.	Sénateur	22.22	S00982
Guy GARR	M.	Sénateur	33.33	S00341
Hélène HERV	Mme	Sénatrice	23.45	S00172
Isabelle IGUL	Mme	Sénatrice	44.44	S00921
Jean JARL	M.	Présidence	67.89	S00218
Karine KERD	Mme	Direction de l'Accueil et de la Sécurité	55.55	S00846
Lionel LAPMU	M.	Sénateur	01.02	S00804
Mireille MILO	Mme	Présidence	66.66	S00692
Nicole NAVA	Mme	Direction des Affaires Financières et Sociales	12.13	S00291
Olivier OLGO	M.	Sénateur	77.77	S00756
Patricia PIRA	Mme	Sénatrice	23.24	S00599
Quentin QUER	M.	Sénateur	88.88	S00024
Rachel RETA	Mme	Direction de la Législation et du Contrôle	34.35	S00780
Sabine SUTO	Mme	Sénatrice	99.99	S00717
Thérèse TEUL	Mme	Direction des Ressources Humaines et de la Formation	76.54	S00091
Ulysse IRON	M.	Sénateur	23.78	S00912
Vanessa VALI	Mme	Sénatrice	65.43	S00765
William WATR	M.	Sénateur	34.90	S00123
Xavier XURE	M.	Sénateur	54.32	S00652
Yves YUNF	M.	Direction des Systèmes d'Information	65.43	S00888
Zinedine ZUBO	M.	Direction de l'Architecture, du Patrimoine et des Jardins	43.21	S00494

ANNEXE 4

Numéro de prêt	Titre de l'ouvrage	Auteur de l'ouvrage	Date du prêt
S00024	Les familles recomposées	Julien Damon	26/10/2011
S00091	Pour une réforme du droit de la responsabilité civile	François Terré	31/10/2011
S00123	Tocqueville et la nature de la démocratie	Pierre Manent	05/11/2011
S00128	Le droit du travail	Alain Supiot	05/11/2011
S00149	Les 100 mots de la régulation	Marie-Anne Frison-Roche	08/11/2011
S00172	Contentieux administratif	Gustave Peiser	15/11/2011
S00218	La citoyenneté	Anicet Le Pors	19/12/2011
S00291	La face cachée du pétrole	Eric Laurent	11/01/2012
S00341	Histoire du drapeau rouge	Maurice Demmanget	16/01/2012
S00445	Indignez-vous !	Stéphane Hessel	23/01/2012
S00494	La philosophie du droit	Michel Troper	23/01/2012
S00560	Le droit public	Didier Truchet	26/01/2012
S00599	La science politique	Philippe Braud	02/02/2012
S00652	La démocratie directe : une chance pour la France	Yvan Blot	16/02/2012
S00692	Police locale & maire OPJ	Muriel Trémeur	20/02/2012
S00717	Déficits publics : l'inertie française	Bernard Schwengler	27/02/2012
S00723	Reprenons-nous !	Jean-Paul Delevoye	06/03/2012
S00756	L'évaluation des politiques éducatives	Xavier Pons	12/03/2012
S00765	Une histoire du terrorisme, 1945-2011	Michaël Prazan	23/03/2012
S00780	De la Chine	Henry Kissinger	26/03/2012
S00804	Les 7 péchés du capital : racines et portée de la crise	Charles-Henri Filippi	05/04/2012
S00846	Le droit des sondages électoraux	Romain Rambaud	06/04/2012
S00888	Sans tricher	Eva Joly	18/04/2012
S00912	L'ingénierie culturelle	Claude Mollard	26/04/2012
S00921	La politique économique	Jean-Marc Daniel	27/04/2012
S00982	Sociologie du risque	David Le Breton	03/05/2012

ANNEXE 5

De : direction des systèmes d'information
À : personnel de la Bibliothèque
Sujet : maintenance informatique

Bonjour.

Le logiciel de bibliothéconomie sera arrêté aujourd'hui entre 12H30 et 14H00 pour une opération de maintenance informatique (*réindexation* de la base de données).

Nous vous prions de bien vouloir vous déconnecter du logiciel pendant cette période.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

Cordialement,

-X.X, poste 0002, DSI-

De : bibliothèque du Sénat
À : vous
Sujet : la bibliothèque vous informe

La sélection des ouvrages et des articles de revues de la Bibliothèque est en ligne (Période du 7 au 11 mai 2012).

<http://intranet.senat.fr/fictif/concours/bibliotheque/bulletins/1215.pdf>

De : Bozaby par KadoSpam
À : <liste masquée>
Sujet : l'été chez Bozaby

C'est déjà l'été chez Bozaby.com !

Jusqu'à -30% sur une sélection du catalogue Printemps-Été 2012, et la livraison offerte (*): je consulte l'offre dans mon navigateur et j'en profite !

*Offre de réduction jusqu'à -30% valable uniquement sur les articles de la sélection « vive l'été » jusqu'au 30/05/2012, non cumulable avec d'autres réductions.
La participation forfaitaire aux frais de traitement de votre colis vous est offerte jusqu'au 30/05/2012, hors taxes en vigueur pour un achat en contre-remboursement.

Vos données nominatives et/ou votre adresse email n'ont pas été transmises à Bozaby.com

De : responsable de la Bibliothèque
À : vous
Sujet : adresses courrier interne

Voici les adresses à utiliser pour le courrier interne, notamment pour les avis de retard :

-pour les sénatrices et sénateurs : "Casier de la Poste"

-pour les collaborateurs de la Présidence : "Présidence du Sénat, Petit Luxembourg"

-pour les personnels du Sénat : le sigle de leur Direction (DAPJ, DIPD, DRHF, DSI, ...)

Merci, et bon courage.

ANNEXE 5

De : paul_ned@yahoo.com

À : vous

Sujet : besoin d'aide

Bonjour.

Je m'appelle Paul Ned, je suis âgé de 34 ans et je vis en Côte d'Ivoire.

Malheureusement comme vous le savez mon pays traverse une période très difficile ce qui m'a contraint à fuir ma région d'habitation qui est Bouaké (dans le centre du pays). Mon père était un marchand de cacao très riche à Abidjan, la capitale économique de la Côte d'Ivoire.

Avant qu'il n'ait été grièvement blessé par les rebelles, urgemment conduit à l'hôpital, il m'a fait savoir qu'il avait déposé 20 millions de dollars américains dans une mallette dans une banque d'Abidjan.

À l'annonce de la mort de mon père, je me suis précipité dans sa chambre dans le but de prendre tout ce qu'il avait comme documents administratifs; j'ai découvert le certificat de dépôt délivré par la banque à mon père. Une fois arrivé à Abidjan, j'ai essayé de vérifier la validité de ce document.

Le directeur de la banque m'a confirmé l'existence de cette mallette dans son établissement. De peur de perdre cet argent, je sollicite l'aide de quelqu'un afin de transférer en France, pour y investir, ce seul bien que mon père m'a légué, car la situation en Côte d'Ivoire est toujours incertaine.

Une fois le transfert effectué, je me rendrai en France pour récupérer cet argent et y faire ma vie. Si vous êtes prêt à m'aider, envoyez-moi vite une réponse afin que l'on puisse trouver un arrangement. Dans l'attente d'une suite favorable, recevez mes salutations.

Paul Ned

De : MondoBibli France

À : <liste masquée>

Sujet : Déménagement société MondoBibli France

Bonjour,

La société MondoBibli France, éditeur de votre logiciel de bibliothéconomie, déménage à la fin de ce mois, le jeudi 31 mai pour être exact, dans de nouveaux locaux à Ivry-Sur-Seine (94200). Le support restera joignable au 01.01.01.01.01 pour les appels d'urgence ou problèmes bloquants durant ce déménagement et les jours suivants. Merci de laisser un message sur le répondeur si nous ne pouvons pas vous répondre immédiatement, afin que nous puissions vous rappeler rapidement. Les autres numéros de lignes directes de vos correspondants habituels vous seront prochainement communiqués.

Le site de support et la messagerie resteront opérationnels tout au long de ces opérations.

Au niveau de l'accès internet, de nouvelles adresses IP nous seront affectées, et vous seront donc prochainement communiquées afin de nous autoriser à accéder à vos réseaux.

En espérant que ce déménagement n'entraîne pas trop de gêne au niveau de votre support.

Cordialement.

ANNEXE 5

De : Robert Zachaus

À : bibliothèque du Sénat

Sujet : derniers jours pour participer à l'enquête nationale sur l'informatisation des bibliothèques

Merci aux nombreux établissements qui ont déjà répondu à cette enquête. Pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, sachez que vous pouvez participer jusqu'au 30 mai.

[rappel du courriel du 15 avril 2012]

Chers collègues,

le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et le Ministère de la culture et de la communication ont engagé conjointement une réflexion stratégique sur le paysage bibliographique national et son évolution.

En effet, la mise en œuvre du modèle FRBR dans les catalogues et l'exposition sur le Web des données bibliographiques, impliquent des évolutions structurelles importantes.

C'est pourquoi le **Groupe stratégique sur l'adoption de RDA en France** en association avec la **FULBI** (Fédération des utilisateurs de logiciels pour bibliothèques et centres de documentation)

Vous proposent de participer à une enquête qui permettra de dresser un état des lieux sur l'informatisation des bibliothèques en France.

Cette enquête s'adresse aux directeurs et/ou aux responsables techniques, administrateurs de SIGB des établissements.

L'enquête est ouverte du 15 avril au 30 mai 2012.

Les résultats de l'enquête seront publiés sur le site du Groupe technique AFNOR GE6 <http://rda-en-france.enssib.fr/> ainsi que sur celui de la FULBI <http://www.fulbi.fr>

Accéder à l'enquête : <http://enquete-afnorge6-cfu.fulbi.fr/accueil.html>

La FULBI vous recommande vivement d'y participer afin que l'état des lieux soit le plus fidèle possible à la réalité et vous remercie pour votre précieuse collaboration.

-Robert Zachayus, Président de la FULBI, Membre du groupe stratégique sur l'adoption de RDA en France-

De : direction de la Communication

À : vous

Sujet : revue de presse quotidienne

La revue de presse du jeudi 10 mai 2012 est en ligne sur l'intranet.

<http://intranet.senat.fr/fictif/concours/revuedepresse.html>

Recevez chaque jour directement par messagerie électronique les articles de la revue de presse qui vous intéressent en priorité, grâce à l'outil de veille personnalisé :

<http://intranet.senat.fr/fictif/concours/aide.html#ovp>

La division de la presse vous souhaite une bonne lecture et une bonne journée.

ANNEXE 6

Nombre d'avis de retard envoyés par catégorie de lecteur		
Localisation : Toutes		
Période Du 01-01-2011 au 31-12-2011		
Année / Mois	Nb. Avis	
=====	=====	
2011	Sénateurs	Personnel
Janvier	50	65
Février	20	55
Mars	51	51
Avril	40	45
Mai	42	67
Juin	38	43
Juillet	30	36
Août	46	42
Septembre	25	31
Octobre	9	12
Novembre	6	11
Décembre	49	72

ANNEXE 7

Réservations : salle de lecture - MAI 2012		
	Matin	Après-midi
mardi 1	Fête du Travail	
mercredi 2		
jeudi 3		
vendredi 4		
samedi 5		
dimanche 6		
lundi 7		
mardi 8	Victoire 1945	
mercredi 9		Reportage photo. - Président du Sénat
jeudi 10	Préparation salle pour accueil BNF	Signature convention avec la BNF
vendredi 11	Vistes de délégations "Sénats d'Europe"	
samedi 12		
dimanche 13		
lundi 14		Réunion division Bibliothèque
mardi 15	Reportage photo. - Questeurs du Sénat	Tournage "Conversations d'avenir"
mercredi 16		Réunion avec DSI (projet "inventaire")
jeudi 17	Ascension	
vendredi 18		
samedi 19		
dimanche 20		
lundi 21		Réunion division Bibliothèque
mardi 22		Tournage "Conversations d'avenir"
mercredi 23	Chantier ébénisterie	
jeudi 24		
vendredi 25		
samedi 26		
dimanche 27		
lundi 28	Lundi de Pentecôte	
mardi 29		Tournage "Conversations d'avenir"
mercredi 30		
jeudi 31		

ANNEXE 7

Réservations : annexe de la bibliothèque - MAI 2012		
	Matin	Après-midi
mardi 1	Fête du Travail	
mercredi 2	Chantier câblages électriques	
jeudi 3	Chantier câblages électriques	
vendredi 4	Chantier câblages électriques	
samedi 5		
dimanche 6		
lundi 7		
mardi 8	Victoire 1945	
mercredi 9		
jeudi 10	Tournage "Bibliothèque Médicis"	
vendredi 11		
samedi 12		
dimanche 13		
lundi 14	Réunion division Archives	
mardi 15		
mercredi 16		
jeudi 17	Ascension	
vendredi 18		
samedi 19		
dimanche 20		
lundi 21	Réunion division Archives	
mardi 22		
mercredi 23		
jeudi 24	Tournage "Bibliothèque Médicis"	
vendredi 25		
samedi 26		
dimanche 27		
lundi 28	Lundi de Pentecôte	
mardi 29		
mercredi 30		
jeudi 31	Tournage "Bibliothèque Médicis"	

ANNEXE 8

Agenda du directeur - MAI 2012		
	Matin	Après-midi
mardi 1	Fête du Travail	
mercredi 2	Déplacement groupe d'amitié	
jeudi 3	Déplacement groupe d'amitié	
vendredi 4	Congés	
samedi 5		
dimanche 6		
lundi 7	Congés	
mardi 8	Victoire 1945	
mercredi 9	Réunion hebdomadaire directeurs	
jeudi 10		Signature convention avec la BNF
vendredi 11	Accueil des délégations "Sénats d'Europe"	
samedi 12		
dimanche 13		
lundi 14	Réunion division Archives	Réunion division Bibliothèque
mardi 15		
mercredi 16	Réunion hebdomadaire directeurs	
jeudi 17	Ascension	
vendredi 18		
samedi 19		
dimanche 20		
lundi 21	Réunion division Archives	Réunion division Bibliothèque
mardi 22		
mercredi 23	Réunion hebdomadaire directeurs	
jeudi 24		Jury oraux concours secrétaires
vendredi 25	Jury oraux concours secrétaires	Jury oraux concours secrétaires
samedi 26	Jury oraux concours secrétaires	Jury oraux concours secrétaires
dimanche 27		
lundi 28	Lundi de Pentecôte	
mardi 29	Remise rapport activité au Secrétaire Général	
mercredi 30	Réunion hebdomadaire directeurs	
jeudi 31		

ANNEXE 8

Agenda de l'adjoint du directeur - MAI 2012		
	Matin	Après-midi
mardi 1	Fête du Travail	
mercredi 2	Supervision chantier câblages électriques (annexe)	
jeudi 3	Supervision chantier câblages électriques (annexe)	
vendredi 4	Supervision chantier câblages électriques (annexe)	
samedi 5		
dimanche 6		
lundi 7		
mardi 8	Victoire 1945	
mercredi 9		
jeudi 10	Supervision tournage (annexe)	
vendredi 11		
samedi 12		
dimanche 13		
lundi 14	Réunion division Archives	Réunion division Bibliothèque
mardi 15		
mercredi 16		
jeudi 17	Ascension	
vendredi 18	Congés	
samedi 19		
dimanche 20		
lundi 21	Réunion division Archives	Réunion division Bibliothèque
mardi 22		
mercredi 23		
jeudi 24	Comité Hygiène et Sécurité	Supervision tournage (annexe)
vendredi 25		
samedi 26		
dimanche 27		
lundi 28	Lundi de Pentecôte	
mardi 29		
mercredi 30		
jeudi 31	Supervision tournage (annexe)	

II – COMMUNICATION PROFESSIONNELLE ORALE

(préparation : 15 mn – durée de l'épreuve : 15 mn environ - coefficient 2)



L'**épreuve de communication professionnelle orale** à laquelle vous participez consiste à vous placer en **situation d'accueil téléphonique**.

A cet effet, vous disposez de **15 minutes pour prendre connaissance du sujet et des documents joints**. Vous trouverez dans ces documents les éléments nécessaires pour répondre aux questions qui vous seront posées au cours de l'épreuve.



Au cours de l'épreuve, vous disposerez de **deux postes téléphoniques** et devrez prendre les communications lorsqu'elles se présenteront sur l'un ou l'autre des postes.

Des interlocuteurs téléphoniques vous appelleront et il vous appartiendra de **répondre à leurs questions pendant une durée de 15 minutes environ**.

1^{er} sujet

Sujet

Vous êtes **secrétaire de directions au Bureau des Transports du Sénat.**

Pendant la permanence du service, vous êtes chargé(e) **d'enregistrer les demandes de courses automobiles formulées par les Sénateurs ou leurs collaborateurs.**

Nous sommes le 25 mai 2012.

Le téléphone sonne...



SERVICE AUTOMOBILE DU SÉNAT

Règles d'utilisation

Le Bureau des Transports du Sénat (poste 0000) a en charge la gestion des demandes de courses formulées par les Sénateurs, leurs collaborateurs ou les fonctionnaires chargés d'organiser un déplacement sénatorial.

Le parc automobile du Sénat est composé d'un certain nombre de berlines classiques, ainsi que de plusieurs véhicules de plus grande capacité, utilisés notamment pour les déplacements de groupes.

Pour leurs déplacements de courte durée liés à l'exercice de leur mandat, les Sénateurs peuvent être conduits par un véhicule du parc automobile du Sénat. Ces prises en charge concernent uniquement des déplacements dans Paris ou une commune limitrophe¹, vers ou depuis les aéroports d'Orly et de Roissy,

Les collaborateurs des Sénateurs et les fonctionnaires du Sénat n'ont pas accès au service automobile (sauf s'ils accompagnent un Sénateur). Un taxi payant peut leur être commandé.

Toutes les demandes formulées auprès du Bureau des Transports sont enregistrées dans un logiciel qui permet un traitement informatisé du suivi des courses et l'élaboration de statistiques de répartition entre voitures du Sénat et taxis. Les réservations de véhicule peuvent être faites plusieurs jours à l'avance. D'autres le sont pour le jour même, voire pour un départ immédiat. Si le lieu de prise en charge ne se situe pas au Sénat, le voiturier calcule le temps nécessaire² pour se rendre à destination. De même, les départs pour Orly tiennent compte de l'heure limite d'enregistrement du vol³.

Les courses sont affectées en priorité aux chauffeurs du Sénat. Au fur et à mesure de la journée, le voiturier en poste distribue les courses aux chauffeurs disponibles en tenant compte de l'ordre de départ. Les courses sont attribuées 10 minutes environ avant l'heure de départ du Sénat. Si aucune voiture du Sénat n'est disponible, le Bureau des Transports commande un taxi.

¹ Sauf lorsque la demande concerne un déplacement dans le cadre d'une mission sénatoriale. Dans ce cas, la course est obligatoirement exécutée par un chauffeur du Sénat

² Des temps « standard » sont appliqués pour les destinations telles que les gares et aéroports (par ex. 25 minutes pour Austerlitz, 20 pour Montparnasse, 30 minutes pour la gare de Lyon, 45 minutes pour Orly,...)

³ 20 minutes par exemple pour les vols en France métropolitaine

Le chauffeur du Sénat attend au maximum 15 minutes le ou les passagers. Au-delà, il contacte le Bureau des Transports pour la suite à donner à la demande.

A défaut de véhicule disponible, ou en dehors des horaires de fonctionnement du service automobile¹ ou si le Sénateur le demande expressément, le Bureau des Transports fait appel à un taxi. Le coût des taxis utilisés dans la région parisienne s'impute sur le forfait annuel du sénateur concerné. En cas de dépassement de ce forfait, un prélèvement est effectué sur les indemnités parlementaires du Sénateur.

Une moto-taxi peut être réservée à la demande, dans les mêmes conditions qu'un taxi ordinaire. Le prix de la course s'impute sur le forfait de taxis parisiens.

Afin d'utiliser au mieux les ressources en véhicules, en fonction des trajets de chacun, le Bureau des Transports incite les Sénateurs à se regrouper (départs à la heure pour le même endroit, arrivées en gare ou en aéroport sur le même créneau horaire, ne dépassant toutefois pas 10 minutes, ...). En cas de refus de regroupement de la part d'un Sénateur, la course est enregistrée séparément avec une mention spéciale dans la zone Observations.

¹ *Même remarque que ¹ page précédente*

Liste alphabétique de Mesdames et Messieurs les Sénateurs

M. ADN (Philippe), NI *Aube* Finances
Mme AÏDI (Leila), ECOLO *Paris* Affaires étrangères
M. ALFONSE (Nicolas), RDSE *Corse-du-Sud* Lois
Mme ALQUE (Jacqueline), SOC *Tarn* Affaires sociales
M. AMOURY (Jean-Paul), UCR *Haute-Savoie* Lois
Mme ANDRÉA (Michèle), SOC *Puy-de-Dôme* Finances
M. ANDRÉT (Pierre), UMP *Aisne* Affaires étrangères
M. ANDREO (Serge), SOC *Bouches-du-Rhône* Culture
M. ANTI (Maurice), SOC-A *Martinique* Culture
M. ANTO (Jean-Étienne), SOC-A *Guyane* Culture
M. ANZA (Alain), SOC *Gironde* Lois
Mme ARCHE (Aline), ECOLO *Seine-Saint-Denis* Affaires sociales
M. ARTUS (Jean), UCR *Mayenne* Finances
Mme ASSAS (Éliane), CRC *Seine-Saint-Denis* Lois
M. ASSOUNE (David), SOC *Paris* Culture
M. AUBE (Bertrand), SOC *Haute-Garonne* Affaires étrangères
M. BAILLE(Dominique), SOC *Nord* Culture
M. BAILLE (Gérard), UMP *Jura* Affaires économiques
M. BARBE (Gilbert), RDSE *Jura* Affaires sociales
M. BASTE (Philippe), UMP *Manche* Lois
Mme BATILLE (Delphine), SOC *Nord* Affaires économiques
M. BAYLO (Jean-Michel), RDSE *Tarn-et-Garonne* Affaires étrangères
Mme BEAUS (Marie-France), CRC *Indre-et-Loire* Finances
M. BEAUME (René), UMP *Saône-et-Loire* Affaires étrangères
M. BÉCHE (Christophe), UMP *Maine-et-Loire* Lois
M. BÉCT (Michel), UMP *Deux-Sèvres* Affaires économiques
M. BEL (Jean-Pierre), SOC *Ariège*
M. BELET (Claude), UMP-R *Charente-Maritime* Finances
Mme BENBEA (Esther), ECOLO *Val-de-Marne* Lois
M. BÉRET (Claude), SOC *Dordogne* Affaires économiques
M. BENARD (Pierre), NI *Hautes-Alpes* Affaires étrangères
M. BERSE (Michel), SOC-A *Essonne* Finances
M. BERTHE (Jacques), SOC-A *Ain* Affaires étrangères
M. BERTRI (Alain), RDSE *Lozère*
M. BESSO (Jean), SOC *Drôme* Affaires étrangères
M. BILLE (Joël), UMP *Eure-et-Loir* Développement durable
M. BILLOT (Michel), CRC *Seine-et-Marne* Affaires étrangères
M. BIZE (Jean), UMP *Manche* Développement durable
Mme BLANC (Marie-Christine), ECOLO *Nord* Culture
Mme BLOND (Maryvonne), SOC *Finistère* Culture
M. BOCK (Jean-Marie), UCR *Haut-Rhin* Affaires étrangères
M. BOCQUE (Éric), CRC *Nord* Finances
Mme BONNE (Nicole), SOC *Charente* Lois
M. BORDE (Pierre), UMP *Yonne* Culture
Mme BORVA (Nicole), CRC *Paris* Lois
M. BOTRE (Yannick), SOC *Côtes-d'Armor* Finances
Mme BOUCHE (Natacha), UMP *Pas-de-Calais* Affaires sociales
Mme BOUCHO (Corinne), ECOLO *Maine-et-Loire* Lois

M. BOULE (Didier), SOC *Nièvre* Affaires étrangères
M. BOURDE (Joël), UMP *Eure* Finances
M. BOURQUE (Christian), RDSE *Pyrénées-Orientales* Finances
M. BOURQUE(Martial), SOC *Doubs* Affaires économiques
Mme BOURZE (Bernadette), SOC *Corrèze* Affaires économiques
M. BOUT (Michel), SOC *Charente* Affaires étrangères
M. BOY (Jean), UCR *Haute-Loire* Culture
Mme BRIQUEL (Nicole), SOC *Seine-et-Marne* Finances
Mme BRUGUE (Marie-Thérèse), UMP-A *Hérault* Affaires sociales
M. BUFFE (François-Noël), UMP *Rhône* Lois
M. CAFFE (Jean-Pierre), SOC *Paris* Finances
M. CALVE (François), UMP *Pyrénées-Orientales* Affaires économiques
M. CAMAN (Pierre), SOC *Lot-et-Garonne* Développement durable
M. CAMB (Christian), UMP *Val-de-Marne* Affaires étrangères
Mme CAMPE (Claire-Lise), SOC *Essonne* Affaires sociales
M. CANTE (Jean-Pierre), UMP *Français établis hors de France* Affaires étrangères
M. CAPE (Vincent), UCR *Seine-Saint-Denis* Développement durable
M. CARDE (Jean-Noël), UMP *Loiret* Affaires sociales
M. CARLO (Jean-Claude), UMP *Haute-Savoie* Culture
M. CARRE (Jean-Louis), SOC *Landes* Affaires étrangères
Mme CARTE (Françoise), SOC *Gironde* Culture
M. CARVE (Luc), SOC *Val-de-Marne* Affaires sociales
Mme CAYE (Caroline), UMP *Oise* Affaires sociales
M. CAZE (Bernard), SOC *Dordogne* Affaires sociales
M. CÉSANNE (Gérard), UMP *Gironde* Affaires économiques
M. CHAR (Pierre), UMP *Paris* Affaires étrangères 01/03/1951
M. CHASTE (Yves), SOC *Ardèche* Développement durable
M. CHAT (Alain), UMP-R *Haute-Garonne* Affaires économiques
M. CHAUVE (Jean-Pierre), UMP *Sarthe* Culture
M. CHEVET (Jean-Pierre), RDSE *Territoire de Belfort* Affaires étrangères
M. CHIR (Jacques), SOC *Isère* Culture
Mme CLAIRE (Karine), SOC *Saint-Pierre-et-Miquelon* Affaires sociales
M. CLÉCH (Marcel-Pierre), UMP *Sarthe* Affaires étrangères
Mme COHET (Laurence), CRC *Val-de-Marne* Affaires sociales
M. COIN (Christian), UMP *Français établis hors de France* Lois
M. COLLE (Yvon), RDSE *Tarn-et-Garonne* Finances
M. COLLET (Gérard), SOC *Rhône* Lois
M. COLLOT (Pierre-Yves), RDSE *Var* Lois
Mme CONMOUR (Hélène), SOC *Français établis hors de France* Affaires étrangères
M. CORNE (Jacques), SOC-A *Guadeloupe* Développement durable
M. CORNET (Gérard), UMP *Eure-et-Loir* Développement durable
M. COUDE (Raymond), UMP *Hérault* Affaires étrangères
M. COURTE (Roland), SOC *Aude* Affaires économiques
M. COURTOT (Jean-Patrick), UMP *Saône-et-Loire* Lois
Mme CUKE (Cécile), CRC *Loire* Culture
M. DALLE (Philippe), UMP *Seine-Saint-Denis* Finances
M. DANTE (Ronan), ECOLO *Loire-Atlantique* Développement durable
M. DARNE (Philippe), NI *Vendée* Développement durable
M. DASSE (Serge), UMP *Essonne* Finances
M. DAUDE (Yves), SOC *Aisne* Affaires sociales
M. DAUNE (Marc), SOC *Alpes-Maritimes* Développement durable
Mme DAVE (Annie), CRC *Isère* Affaires sociales

Mme DEBÉ (Isabelle), UMP *Hauts-de-Seine* Affaires sociales
M. DEL (Robert), UMP *Français établis hors de France* Affaires étrangères
M. DELAY (Vincent), UCR *Essonne* Finances
M. DELAT (Francis), UMP *Val-d'Oise* Finances
M. DELE (Michel), SOC *Nord Lois*
M. DEME (Jean-Pierre), SOC *Haute-Vienne* Affaires étrangères
Mme DEMES (Michelle), CRC *Nord* Affaires étrangères
Mme DEMONT (Christiane), SOC *Rhône* Affaires sociales
M. DENE (Marcel), UCR *Somme* Développement durable
M. DÉRI (Gérard), UMP-R *Allier* Affaires sociales
Mme DERO (Catherine), UMP *Maine-et-Loire* Affaires sociales
Mme DESE (Marie-Hélène), UMP *Gironde* Finances
M. DESES (Jean), ECOLO *Paris* Affaires sociales
M. DESPLE (Félix), SOC *Guadeloupe* Lois
M. DÉTRAG (Yves), UCR *Marne Lois*
Mme DIDI (Évelyne), CRC *Meurthe-et-Moselle* Développement durable
M. DILA (Claude), SOC *Seine-Saint-Denis* Affaires économiques
Mme DIN (Muguette), UCR *Rhône* Affaires sociales
M. DOLI(Éric), UMP *Loiret* Finances
M. DOME (Claude), SOC *Alpes de Haute-Provence* Culture
M. DOMIT (Philippe), UMP *Paris* Finances
M. DOUBLE (Michel), UMP *Charente-Maritime* Développement durable
M. DUBO (Daniel), UCR *Somme* Affaires économiques
Mme DUCHE (Marie-Annick), UMP-R *Yvelines* Culture
M. DUFA (Alain), UMP *Vaucluse* Culture
M. DUL (André), UMP *Deux-Sèvres* Affaires étrangères
M. DUPE (Ambroise), UMP *Calvados* Culture
M. DUPET (Jean-Léonce), UCR *Calvados* Affaires sociales
Mme DUR (Odette), SOC *Pas-de-Calais* Affaires sociales
Mme DURRI (Josette), SOC *Hautes-Pyrénées* Affaires étrangères
M. DUVE (Louis), UMP *Français établis hors de France* Culture
M. EBL (Vincent), SOC *Seine-et-Marne* Culture
M. EME (Jean-Paul), UMP *Saône-et-Loire* Finances
Mme ESCO (Anne-Marie), RDSE *Aveyron* Développement durable
M. ESNO (Philippe), SOC *Yvelines* Développement durable
Mme ESPA (Frédérique), SOC *Pyrénées-Atlantiques* Finances
M. FALC (Hubert), UMP *Var* Affaires étrangères
Mme FARRE (Jacqueline), UMP *La Réunion* Culture
M. FAUCON (Alain), SOC *Aveyron* Affaires économiques
M. FAVE (Christian), CRC *Val-de-Marne* Lois
Mme FER (Françoise), UCR *Marne* Culture
M. FERRA (André), UMP *Français établis hors de France* Finances
M. FICHE (Jean-Luc), SOC *Finistère* Développement durable
M. FILLE (Jean-Jacques), SOC *Indre-et-Loire* Développement durable
M. FISCH (Guy), CRC *Rhône* Affaires sociales
M. FLEMG (Louis-Constant), UMP *Saint-Martin* Lois
M. FLOS (Gaston), NI *Polynésie française* Culture
M. FONTE (Michel), UMP *La Réunion* Affaires sociales
M. FORT (François), RDSE *Hautes-Pyrénées* Finances
M. FOUC (Thierry), CRC *Seine-Maritime* Finances
M. FOUCHE (Alain), UMP *Vienne* Développement durable
M. FOUR (Bernard), UMP *Loire* Culture

M. FOUR (Jean-Paul), UMP Gard Affaires étrangères
M. FRAS (Christophe-André), UMP Français établis hors de France Lois
M. FRÉC (Jean-Claude), SOC Loire Finances
M. FROGE (Pierre), UMP Nouvelle-Calédonie Affaires étrangères
M. GAILLE (Yann), UMP Aube Finances
M. GARRE (René), UMP Calvados Lois
Mme GARRE (Joëlle), UMP Français établis hors de France Affaires étrangères
M. GAT (André), ECOLO Hauts-de-Seine Culture
M. GAUD (Jean-Claude), UMP Bouches-du-Rhône Culture
M. GAUT (Jacques), UMP Hauts-de-Seine Affaires étrangères
M. GÉLA (Patrice), UMP Seine-Maritime Lois
Mme GÉNI (Catherine), SOC Pas-de-Calais Affaires sociales
M. GERM (Jean), SOC Indre-et-Loire Finances
Mme GHA (Samia), SOC Bouches-du-Rhône Affaires sociales
M. GILLE (Bruno), UMP Bouches-du-Rhône Affaires sociales
Mme GILLE (Dominique), SOC Val-d'Oise Culture
M. GILLE (Jacques), SOC-A Guadeloupe Affaires étrangères
Mme GIUD (Colette), UMP Alpes-Maritimes Affaires sociales
M. GODEF (Jean-Pierre), SOC Manche Affaires sociales
Mme GONT (Brigitte), CRC Hauts-de-Seine Culture
M. GOR (Gaëtan), SOC Nièvre Lois
Mme GOU (Nathalie), UCR Orne Affaires étrangères
Mme GOUR (Jacqueline), UCR Loir-et-Cher Lois
M. GOURN (Alain), UMP Yvelines Affaires étrangères
Mme GOY (Sylvie), UCR Ain Culture
M. GRIGNE (Francis), UMP Bas-Rhin Développement durable
M. GROS (François), UMP Moselle Culture
M. GUE (Charles), UMP Haute-Marne Finances
M. GUÉR (Jean-Noël), SOC Bouches-du-Rhône Affaires étrangères
M. GUERRE (Joël), UCR Loire-Atlantique Affaires étrangères
M. GUIL (Didier), SOC Drôme Affaires économiques
M. HA (Claude), SOC Vaucluse Finances
M. HÉRI (Pierre), UMP Haute-Savoie Affaires économiques
M. HERV (Edmond), SOC Ille-et-Vilaine Finances
Mme HERVE (Odette), SOC Morbihan Développement durable
M. HOU (Michel), UMP Seine-et-Marne Affaires économiques
M. HOUP (Alain), UMP-R Côte-d'Or Développement durable
M. HUET (Robert), CRC Val-d'Oise Affaires étrangères
M. HUMBE (Jean-François), UMP Doubs Culture
Mme HUMME (Christiane), UMP Var Affaires sociales
M. HURT (Benoît), UMP Ardennes Développement durable
M. HUSSE (Jean-François), NI Meurthe-et-Moselle Affaires sociales
M. HY (Jean-Jacques), UMP Seine-et-Marne Lois
M. JARL (Pierre), UCR Cantal Finances
M. JEAN (Claude), SOC Doubs Affaires sociales
Mlle JOI (Sophie), UMP Bouches-du-Rhône Lois
Mme JOUA (Chantal), UMP Paris Affaires sociales
M. KALTE (Philippe), SOC Hauts-de-Seine Lois
Mme KAMMER (Christiane), UMP Français établis hors de France Affaires sociales
M. KAR (Roger), UMP Hauts-de-Seine Finances
Mme KEL (Fabienne), UMP Bas-Rhin Finances
M. KER (Ronan), SOC Côtes-d'Armor Affaires sociales

Mme KHI (Bariza), SOC Paris Culture
Mme KLE (Virginie), SOC-A Ille-et-Vilaine Lois
M. KRAT (Yves), SOC Haute-Saône Finances
M. LABA (Georges), SOC Pyrénées-Atlantiques Affaires sociales
M. LABE (Joël), ECOLO Morbihan Affaires économiques
Mme LABO (Françoise), RDSE Haute-Garonne Culture
M. LAME (Marc), UMP Ardennes Affaires sociales
Mme LAMU (Élisabeth), UMP Rhône Affaires économiques
M. LARC (Gérard), UMP Yvelines Affaires étrangères
M. LARCHE (Serge), SOC-A Martinique Affaires économiques
M. LASSE (Jean-Jacques), UCR Pyrénées-Atlantiques Affaires économiques
M. LAUF (Robert), UMP-R Iles Wallis et Futuna Affaires étrangères
M. LAURE (Daniel), UMP Charente-Maritime Développement durable
Mme LAURE (Françoise), SOC Gard Culture
M. LEC (Gérard), CRC Côtes-d'Armor Affaires économiques
M. LECE (Jean-René), UMP Nord Lois
M. LECO (Jean-Yves), SOC Français établis hors de France Lois
M. LEFE (Antoine), UMP Aisne Lois
M. LEGE (Jacques), UMP Nord Culture
M. LEGE (Dominique), UMP Ille-et-Vilaine Finances
M. LEL (Jean-Pierre), UMP Alpes-Maritimes Culture
M. LEM (Jacky), SOC Ille-et-Vilaine Affaires sociales
M. LEN (Jean-Claude), UMP Orne Affaires économiques
M. LÉO (Claude), UMP-A Meuse Affaires sociales
Mme LEPE (Claudine), SOC Français établis hors de France Culture
M. LER (Jean-Claude), SOC Pas-de-Calais Affaires sociales
M. LER (Philippe), UMP Moselle Affaires économiques
M. LESC (Michel), CRC Morbihan Culture
Mme LÉTA (Valérie), UCR Nord Affaires économiques
M. LEVE (Alain), SOC Seine-Maritime Développement durable
Mme LIENE (Marie-Noëlle), SOC Paris Affaires économiques
M. LORGE (Jeanny), SOC Loir-et-Cher Affaires étrangères
M. LORRE (Jean-Louis), UMP Haut-Rhin Affaires sociales
M. LOZ (Jean-Jacques), SOC Creuse Culture
M. LURT (Roland), UMP Sarthe Finances
M. MADE (Roger), SOC Paris Lois
M. MADRE (Philippe), SOC Gironde Culture
M. MAGNE (Jacques-Bernard), SOC Puy-de-Dôme Culture
M. MAGRE (Michel), UMP Saint-Barthélemy Affaires économiques
M. MAR (François), SOC Finistère Finances
M. MARI (Philippe), UMP Oise Finances
M. MARS (Hervé), UCR Hauts-de-Seine Affaires sociales
M. MART (Pierre), UMP Somme Culture
M. MASS (Marc), SOC Seine-Maritime Finances
M. MASS (Jean Louis), NI Moselle Lois
M. MAUR (Hervé), UCR Eure Développement durable
M. MAYE (Jean-François), UMP Indre Développement durable
M. MAZ (Rachel), SOC Ain Affaires étrangères
Mme MÉL (Colette), UMP Seine-et-Marne Culture
M. MERCE (Jean-Claude), UCR Vendée Affaires économiques
Mme MEUN (Michelle), SOC Loire-Atlantique Affaires sociales
M. MÉZ (Jacques), RDSE Cantal Lois

Mme MICH (Danielle), SOC Landes Culture
M. MICH (Jean-Pierre), SOC Haute-Saône Lois
M. MIL (Alain), UMP Vaucluse Affaires sociales
M. MIQ (Gérard), SOC Lot Finances
M. MIRA (Jean-Jacques), SOC Haute-Garonne Affaires économiques
M. MOHA (Thani), SOC-A Mayotte Lois
M. MONT (Aymeri), UCR Gers Finances
M. MONTGO (Albéric), UMP Eure-et-Loir Finances
Mme MORIN (Catherine), UCR Seine-Maritime Culture
M. NACH (Philippe), UMP Meurthe-et-Moselle Culture
M. NAM (Christian), UCR Meuse Affaires étrangères
M. NAV (Robert), SOC-A Hérault Développement durable
M. NÈGE (Louis), UMP Alpes-Maritimes Développement durable
M. NÉR (Alain), SOC Puy-de-Dôme Affaires étrangères
Mme NICO (Renée), SOC Creuse Affaires économiques
Mme PASQUE (Isabelle), CRC Bouches-du-Rhône Affaires sociales
M. PAST (Jean-Marc), SOC Tarn Affaires étrangères
M. PAT (Georges), SOC-A Guyane Finances
M. PAT (François), SOC Côte-d'Or Finances
M. PAU (Philippe), UMP Finistère Affaires étrangères
M. PERCHE (Daniel), SOC Pas-de-Calais Culture
M. PEYRON (Jean-Claude), SOC Haute-Vienne Affaires étrangères
M. PIER (Jackie), UMP Vosges Affaires économiques
M. PIGNE (Jean-Jacques), UCR Rhône Culture
M. PILLE (François), UMP-R Cher Lois
M. PINT (Xavier), UMP Gironde Affaires étrangères
M. PINTO (Louis), UMP Indre Affaires sociales
M. PIR (Bernard), SOC Drôme Affaires étrangères
M. PLAC (Jean-Vincent), ECOLO Essonne Finances
M. PLANC (Jean-Pierre), RDSE Haute-Garonne Culture
M. POINT (Rémy), UMP Cher Développement durable
M. PONC (Christian), UMP Vosges Affaires étrangères
M. PONI (Ladislas), UMP-R Eure Affaires économiques
M. PORTE (Hugues), UMP Val-d'Oise Lois
M. POVI (Roland), SOC Bouches-du-Rhône Affaires étrangères
M. POZZ (Yves), UCR Paris Affaires étrangères
Mme PRIME (Sophie), UMP Yvelines Culture
Mme PRIN (Gisèle), SOC Moselle Affaires sociales
Mme PROC (Catherine), UMP Val-de-Marne Affaires sociales
M. RAFF (Jean-Pierre), UMP Vienne Affaires étrangères
M. RAIN (Marcel), SOC Aude Culture
M. RAO (Daniel), SOC Maine-et-Loire Affaires économiques
M. REB (François), SOC Côte-d'Or Culture
M. REIC (André), UMP Bas-Rhin Lois
M. REIN (Daniel), SOC Meurthe-et-Moselle Affaires étrangères
M. REPE (Thierry), SOC Savoie Affaires économiques
M. REQUE (Jean-Claude), RDSE Lot Affaires étrangères
M. RETAIL (Bruno), UMP-R Vendée Affaires économiques
M. REVE (Charles), UMP Seine-Maritime Développement durable
M. RICHE (Alain), SOC Val-d'Oise Lois
M. RIE (Roland), SOC Bas-Rhin Développement durable
M. ROC (Gérard), UCR Haute-Loire Affaires sociales

M. ROGE (Gilbert), SOC Seine-Saint-Denis Affaires étrangères
M. ROM (Yves), SOC Oise Développement durable
Mme ROS (Laurence), SOC Oise Développement durable
M. SAUG (Bernard), UMP Isère Lois
M. SAVA (René-Paul), UMP Marne Affaires sociales
M. SAVI (Michel), UMP Isère Culture
Mme SCHIL (Patricia), SOC Haut-Rhin Affaires sociales
Mme SCHU (Mireille), CRC Allier Affaires économiques
M. SID (Bruno), UMP Haute-Marne Affaires économiques
Mme SIT (Esther), UMP Bas-Rhin Développement durable
M. SOI (Abdourahmane), UMP Mayotte Culture
M. SUE (Jean-Pierre), SOC Loiret Lois
M. SUT (Simon), SOC Gard Lois
M. TAND (Henri), UCR Lot-et-Garonne Développement durable
Mme TAS (Catherine), SOC Yvelines Lois
M. TEST (Michel), SOC Ardèche Développement durable
M. TEUL (René), SOC Corrèze Affaires sociales
M. TODE (Jean-Marc), SOC Moselle Finances
M. TRILL (André), UMP Loire-Atlantique Affaires étrangères
Mme TROEN (Catherine), UMP Haut-Rhin Lois
M. TROPE (Robert), RDSE Hérault Affaires économiques
M. TRUC (François), UMP Var Finances
M. TUHE (Richard), SOC-A Polynésie française Affaires étrangères
M. TÜR (Alex), NI Nord Culture
M. VAL (Raymond), RDSE Gers Développement durable
M. VALI (André), SOC Isère Affaires étrangères
M. VAND (René), SOC Nord Lois
M. VANL (Jean-Marie), UCR Pas-de-Calais Affaires sociales
M. VAUG (Yannick), SOC Loire-Atlantique Affaires économiques
M. VEND (François), RDSE Haute-Corse Affaires économiques
M. VENDE (Hilarion), UMP Nouvelle-Calédonie Culture
M. VERG (Paul), CRC La Réunion Développement durable
M. VERGO (Michel), SOC La Réunion Affaires sociales
M. VEST (René), UMP Alpes-Maritimes Développement durable
M. VIA (Jean-Pierre), UMP Savoie Lois
M. VILLE (André), UMP-R Yonne Affaires sociales
M. VINCE (Maurice), SOC Loire Culture
M. WAT (Dominique), CRC Pas-de-Calais Affaires sociales
M. YUG (Richard), SOC Français établis hors de France Finances
M. ZOC (François), UCR Mayenne Lois
Total : 348 Sénateurs



HORAIRES D'OUVERTURE DU SERVICE AUTOMOBILE

Pendant la session parlementaire :

- les jours où le Sénat tient séance, le service automobile est ouvert **jusqu'à la fin de la séance si celle-ci dépasse les horaires ci-dessous** ;
- sinon :
 - le lundi, **de 8 heures à 18 heures 30,**
 - les mardi, mercredi et jeudi, **de 8 heures à 19 heures,**
 - le vendredi, **de 8 heures à 18 heures,**
 - le samedi, **de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ;**

Pendant l'interruption ou la suspension des travaux parlementaires :

- **de 8 heures à 18 heures,**
- **de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures,** du 15 juillet au 14 septembre inclus et du 26 décembre au 2 janvier inclus.

COURSES ENREGISTRÉES

Journée du lundi 11 juin 2012

	Affectation	Départ Sénat	Prise en charge	Type véhicule	Passagers	Nb	Qualité	Mission	Départ	Arrivée	Observations	
		06:00	06:00		Mme PRIME Sophie M. LABE Joël M. SABOR Cédric	3	Sénateur		Sénat 15 bis	Orly Sud	d'Agen	
		07:20	07:20		M. PAST Jean-Marc M. GAUT Jacques M. DELA Olivier M. D'Ales Marc	4	Sénateur		Sénat 15 bis	Gare du Nord	Demande de C. Vin.	
<input type="checkbox"/>		07:30	07:45		M. CAZE Bernard M. JACK Olivier	2	Sénateur		19 rue Berbier- du-Mets 75013	Roissy CDG 2 E	(mobile de M. Jack : 06.66.06.15.35)	
		08:30	08:30	Trafic8	M. BOULE Didier M. PINT Xavier M. CHEVET Jean-Pierre Mme DEMES Michelle Mme DURRI Josette M. GOURN Alain M. LARC Gérard	7	Sénateur		Sénat 15 bis	Gare de Lyon		
		09:30	09:30		M. REINE Daniel M. MAUR Frédéric M. VIRIX Jean-Marc	3	Sénateur		Sénat 15 bis	Gare de Lyon		
		09:55	10:25		Mme CUKE Cécile	1	Sénateur		Gare de Lyon	Sénat 15 bis	De Lyon à 10h18.	
		10:30	10:30		M. MIL Alain	1	Sénateur		Sénat 15 bis	Gare de Lyon		
<input type="checkbox"/>		10:30	10:45		M. CHEVET Jean-Pierre	1	Sénateur		Domicile	Gare de Lyon		
<input type="checkbox"/>		10:40	10:45		Mme CAYE	1	Autre		Sénat - 64 Saint Michel	32, boulevard Raspail		
<input type="checkbox"/>		11:10	11:10	Taxi demandé	Mme SIT Esther	1	Sénateur		Gare de l'Est	Sénat 15 bis		

Journée du lundi 11 juin 2012

	Affectation	Départ Sénat	Prise en charge	Type véhicule	Passagers	Nb	Qualité	Mission	Départ	Arrivée	Observations	
<input type="checkbox"/>		10:30	11:45		Mme FER	1	Sénateur		Domicile	Sénat 15 bis		
<input type="checkbox"/>		12:00	12:00	Taxi obligatoire	M. MOSSE	1	Autre		17 rue Mesnil		Demande Mme Lap	
<input type="checkbox"/>		11:30	12:45		Mme CAYE	1	Autre		32, boulevard Raspail	Sénat - 64 Saint Michel		
		13:20	13:20		Mme CUKE Cécile	1	Sénateur		Sénat 15 bis	Gare de Lyon		
<input type="checkbox"/>		14:25	14:30		Mme DELC	1	Autre		Sénat - 64 Saint Michel	56, avenue Paul Doumer	Attendre une demi-heure, puis retour au Sénat	
<input type="checkbox"/>		14:30	14:30		Mme FER	1	Sénateur		Sénat 15 bis	Domicile	pris en charge salon Tournon	
<input type="checkbox"/>		15:00	15:00		Mme SCHIL Patricia	1	Sénateur		Sénat 15 bis	Orly Ouest		
		15:55	15:55		M. MERCE Jean-Claude	1	Sénateur		Sénat 15 bis	Gare Montparnasse		
		15:29	16:14		M. GAUT Jacques M. DELA Olivier M. D'Ales Marc	3	Sénateur		Gare du Nord	Sénat 15 bis	De Lille..	
		15:29	16:14		M. PAST Jean-Marc	1	Sénateur		Gare du Nord	Orly Ouest	De Lille	
		16:15	16:15		M. TEST Michel	1	Sénateur		Sénat 15 bis	Gare de Lyon		
<input type="checkbox"/>		16:20	17:05		M. CAMAN Pierre	1	Sénateur		Orly Ouest	Sénat 15 bis	De Bordeaux.	

Journée du lundi 11 juin 2012

	Affectation	Départ Sénat	Prise en charge	Type véhicule	Passagers	Nb	Qualité	Mission	Départ	Arrivée	Observations
<input type="checkbox"/>		18:45	18:45	Taxi demandé	Mme SIT Esther	1	Sénateur		Sénat 15 bis	Gare de l'Est	
		19:00	19:45		Mme PRIME Sophie M. LABE Joël M. SABOR Cédric	3	Sénateur		Orly Sud	Sénat 15 bis	d'Agen. Mission pesticide
		20:07	20:37	Trafic8	M. BOULE Didier M. PINT Xavier M. CHEVET Jean-Pierre Mme DEMES Michelle Mme DURRI Josette M. GOURN Alain M. LARC Gérard	7	Sénateur		Gare de Lyon	Sénat 15 bis	

Journée du mardi 12 juin 2012

Affectation	Départ Sénat	Prise en charge	Type véhicule	Passagers	Nb	Qualité	Mission	Départ	Arrivée	Observations
	06:20	06:20		M. DÉTRAG Yves M. MILLE Sébastien Mme TERZ Olivia	3	Sénateur		Sénat 15 bis	Orly Ouest	Demande de M. Delba
	06:45	06:45	Trafic7	Mme PRIME Sophie Mme BONNE Nicole M. TAND Henri M. LABE Joël Mme BOURZE Bernadette M. BEC Michel M. SABOR Cédric	7	Sénateur		Sénat 15 bis	Gare Montparnasse	Mission Pesticide.
	06:50	06:55		RESSOURCES HUMAINES	3	Autre		8 bis, rue Garancière	INSEP 11, avenue du Tremblay	Concours. 3 fonctionnaires. Port. Secrétaire
	07:15	08:00		M. ROC Gérard	1	Sénateur		Orly Sud	Sénat 15 bis	Le Puy-Lourdes.
	08:00	08:00		M. LECE Jean-René Mme BORVA Nicole M. FOL Bertrand	3	Sénateur		Sénat 15 bis	Orly Ouest	
	08:20	08:20		M. SID Bruno Mme PROC Catherine Mme FORGE Catherine	3	Sénateur		Sénat 15 bis	site d'Astrium SAS 66 route de Verneuil 78133 Les Mureaux	K Rahuel. OPESCT / Politique spatiale.
	07:56	08:26		M. SAUGE Bernard	1	Sénateur		Gare de Lyon	Sénat 15 bis	
	08:30	08:55		M. PILLE François	1	Sénateur		Gare d'Austerlitz	Sénat 15 bis	De Vierzon à 08h52.
	08:55	09:40		Mme ANDRÉ Michèle	2	Sénateur		Orly Ouest	Sénat 15 bis	De Clermont-Ferrand 2 personnes

Journée du mardi 12 juin 2012

	Affectation	Départ Sénat	Prise en charge	Type véhicule	Passagers	Nb	Qualité	Mission	Départ	Arrivée	Observations	
		09:00	09:00	Trafic8	M. LOZ Jean-Jacques M. BAILLE Dominique M. DUFA Alain M. NÉR Alain M. TRUC François M. TODE Jean-Marc M. MEUR Fabien	7	Sénateur		Sénat 15 bis	143, avenue Roger Salengro 92000 Chatenay-Malabry	Groupe d'Etudes pratiques sportives. Laboratoire national d'études contre le dopage.	
			09:10	Taxi demandé	Mme SIT Esther	1	Sénateur		Gare de l'Est	Sénat 15 bis		
		08:44	09:14		M. PIR Bernard	1	Sénateur		Gare de Lyon	Sénat 15 bis		
		09:15	09:30		M. FOUR Jean-Paul	1	Sénateur		Domicile	Sénat 15 bis		
		09:23	09:53		M. PIR Bernard	1	Sénateur		Gare de Lyon	Sénat 15 bis		
		09:20	10:00		Mme DEBÉ Isabelle	1	Sénateur		Domicile	14 av Kléber		
		09:51	10:11		M. MERCE Jean-Claude	1	Sénateur		Gare Montparnasse	Sénat 15 bis	via 65, rue Madame - Hôtel de l'Avenir.	
		10:45	11:00		RESSOURCES HUMAINES	1	Autre		INSEP 11, avenue du Tremblay	Sénat - 8 Garancière	Concours. 3 fonctionnaires. Port. Secrétaire	
		10:40	11:10		M. TEST Michel	1	Sénateur		Gare de Lyon	Sénat 15 bis	Train de Lyon TGV 6610 à 11h06	
		12:30	12:30		Mme ARCHE Aline	1	Sénateur		Sénat 15 bis	Ministère de la Défense		
		12:26	12:56		M. MIL Alain	1	Sénateur		Gare de Lyon	Sénat 15 bis	d'Avignon.	
		13:40	13:40		M. ROC Gérard	1	Sénateur		Sénat 15 bis	Hôpital du Val de Grace		
		12:30	14:00		M. SID Bruno Mme PROC Catherine Mme FORGE Catherine	3	Sénateur		site d'Astrium SAS 66 route de Verneuil 78133 Les Mureaux	Sénat 15 bis		

Journée du mardi 12 juin 2012

	Affectation	Départ Sénat	Prise en charge	Type véhicule	Passagers	Nb	Qualité	Mission	Départ	Arrivée	Observations	
		16:40	16:40		M. FOUR Bernard	1	Sénateur		Sénat 15 bis	Gare de Lyon		
			16:45	Taxi demandé	Mme SIT Esther	1	Sénateur		Sénat 15 bis	Gare de l'Est		
			16:55		M. LEN Jean-Claude	1	Sénateur		Sénat 15 bis	Orly Ouest		
		17:00	17:30		M. MADE Roger	1	Sénateur		Domicile	Sénat 15 bis		
		18:25	18:45		Mme BOURZE Bernadette	1	Sénateur		Gare Montparnasse	Orly Sud	HLE 19h45.	
		18:25	18:45		Mme PRIME Sophie Mme BONNE Nicole M. TAND Henri M. LABE Joël M. BEC Michel M. SABOR Cédric	6	Sénateur		Gare Montparnasse	Sénat 15 bis		
		18:00	19:00	Trafic8	M. LOZ Jean-Jacques M. BAILLE Dominique M. DUFA Alain M. NÉR Alain M. TRUC François M. TODE Jean-Marc M. MEUR Fabien	7	Sénateur		143, avenue Roger Salengro 92000 Chatenay-Malabry	Sénat 15 bis		
		19:15	20:00		M. PAST Jean-Marc	1	Sénateur		Orly Ouest	Sénat 15 bis	de Toulouse	
		19:55	20:00		M. CAMAN Pierre	1	Sénateur		Sénat - 75 Bonaparte	Orly Ouest		
		19:25	20:10		M. PAU Philippe		Sénateur		Orly Ouest	Sénat 15 bis	De Quimper, AF5667. Prévoir pancarte	
		19:55	20:40		M. LECE Jean-René Mme BORVA Nicole M. FOL Bertrand	3	Sénateur		Orly Ouest	Sénat 15 bis	de Bastia AF 4517	
		20:27	20:57		M. DÉTRAG Yves M. MILLE Sébastien Mme TERZ Olivia	3	Sénateur		Gare de Paris-Bercy	Sénat 15 bis	de Moulins.	
<input type="checkbox"/>		20:36	21:06		M. FOUR Bernard	1	Sénateur		Gare de Lyon	Domicile	De St-Etienne.	

Gestion des adresses du bureau des transports

Aéroports - Gares - Hotels - Médias - Ministères - Organismes - Sénat - Assemblée

Code	Libellé	Adresse	Téléphone	Commentaire	Coordonnées	Plan	Depuis le Sénat	
B	Aéroport du Bourget	Aérogare du Bourget 93350 LE BOURGET				Envoyer	50 min	
BOUL69	69 rue St Louis en l'Isle	69 rue Saint-Louis en l'Isle 75004 Paris				Envoyer	15 min	
CDG1	Roissy CDG 1	Aérogare 1 93290 TREMBLAY EN FRANCE				Envoyer	90 min	
CDG2	Roissy CDG 2	Aérogare 2 93290 TREMBLAY EN FRANCE				Envoyer	90 min	
CDG2A	Roissy CDG 2 A	Aérogare 2 Terminal A 93290 TREMBLAY EN FRANCE				Envoyer	90 min	
CDG2B	Roissy CDG 2 B	Aérogare 2 Terminal B 93290 TREMBLAY EN FRANCE				Envoyer	90 min	
CDG2C	Roissy CDG 2 C	Aérogare 2 Terminal C 93290 TREMBLAY EN FRANCE				Envoyer	90 min	
CDG2D	Roissy CDG 2 D	Aérogare 2 Terminal D 93290 TREMBLAY EN FRANCE				Envoyer	90 min	
CDG2E	Roissy CDG 2 E	Aérogare 2 Terminal E 93290 TREMBLAY EN FRANCE				Envoyer	90 min	
CDG2F	Roissy CDG 2 F	Aérogare 2 Terminal F 93290 TREMBLAY EN FRANCE				Envoyer	90 min	
CDG2G	Roissy CDG 2 G	Aérogare 2 Terminal G 93290 TREMBLAY EN FRANCE				Envoyer	90 min	
CDG3	Roissy CDG 3	Aérogare 3 93290 TREMBLAY EN FRANCE				Envoyer	90 min	
OS	Orly Sud	Aérogare Sud 94310 ORLY				Envoyer	45 min	
OW	Orly Ouest	Aérogare Ouest 94310 ORLY				Envoyer	45 min	
VIL	Aéroport de Villacoublay	Aérogare 78140 Villacoublay Vélizy				Envoyer	60 min	

Code	Libellé	Adresse	Téléphone	Commentaire	Coordonnées	Plan	Depuis le Sénat	
A	Gare d'Austerlitz	Gare d'Austerlitz Cour des Arrivées 75013 PARIS				Envoyer	25 min	
BER	Gare de Paris-Bercy	48bis boulevard de Bercy 75012 PARIS				Envoyer	30 min	
E	Gare de l'Est	Gare de l'Est 75010 PARIS				Envoyer	40 min	
I	Gare des Invalides	Esplanade des Invalides 75007 PARIS				Envoyer	20 min	
L	Gare de Lyon	Gare de Lyon 75012 PARIS				Envoyer	30 min	
M	Gare Montparnasse	Gare Montparnasse 75015 PARIS				Envoyer	20 min	
MV3	Montparnasse Vaugirard 3	dans la cour derrière le Novotel rue du Cotentin 75015 Paris		Station de taxi		Envoyer	20 min	
N	Gare du Nord	Gare du Nord 75010 PARIS				Envoyer	45 min	
Z	Gare Saint Lazare	Gare Saint Lazare 75008 PARIS				Envoyer	40 min	

Code	Libellé	Adresse	Téléphone	Commentaire	Coordonnées	Plan	Depuis le Sénat	
AV	Hotel de L'Avenir	65 rue Madame 75006 Paris			(48,846847 x 2,331806)	Envoyer	10 min	
BAL	Hotel des Balcons	3 rue Casimir de la Vigne 75006 Paris			(48,850507 x 2,339566)	Envoyer	10 min	
BREA	Hotel Jardin de Bréa	14 rue Bréa 75006 Paris				Envoyer	10 min	
CAN	Hôtel des Canettes	17 rue des Canettes 75006 PARIS				Envoyer	10 min	
CM	Hotel Clos Medicis	56 rue Monsieur le Prince 75006 Paris			(48,848138 x 2,340644)	Envoyer	10 min	
CONM	Hôtel Concorde Montparnasse	40 rue du Commandant Mouchotte 75014 Paris				Envoyer	20 min	
DELAV	Hôtel Delavigne	1 rue Casimir Delavigne 75006 Paris	01.43.29.31.50			Envoyer	5 min	
FER	Hôtel Ferrandi	92 rue du Cherche-Midi 75006 Paris				Envoyer	10 min	
FONTAINE	Hotel Fontaine du Luxembourg	4 rue Vaugirard 75006 PARIS				Envoyer	5 min	
GHSM	Grand Hôtel St Michel	19 rue Cujas 75005 PARIS				Envoyer	15 min	
HOSG	Hôtel Odéon St Germain	13 rue Saint Sulpice 75006 PARIS				Envoyer	10 min	
IBTE	IBIS Tour Eiffel	2 rue de Cambronne 75015 Paris				Envoyer	25 min	
JARD	Les Jardins du Luxembourg	5 impasse Royer Collard 75005 PARIS				Envoyer	10 min	
JARDO	Hôtel Jardin de l'Odéon	7 rue Casimir Delavigne 75006 Paris				Envoyer	10 min	
LOU	Hôtel du Louvre	place André Malraux 75001 Paris				Envoyer	min	
LPARC	Hotel Luxembourg Parc	42 rue de Vaugirard 75006 PARIS				Envoyer	5 min	
LS	Hotel Le Sénat	10 rue de Vaugirard 75006 Paris			(48,849047 x 2,339842)	Envoyer	5 min	

LUT	Hotel Lutetia	45 boulevard Raspail 75006 Paris			(48,851349 x 2,327115)	Envoyer	10 min	
MAD	Hôtel Villa Madame	44 rue Madame 75006 PARIS				Envoyer	10 min	
ME	Hôtel Méridien Etoile	81 boulevard Gouvion Saint-Cyr 75017 Paris				Envoyer	35 min	
MEDI	Hotel Relais Médicis	23 rue Racine 75006 PARIS				Envoyer	5 min	
MG	Hôtel Mercure Gobelins	8bis avenue de la Soeur Rosalie 75013 Paris	01.43.36.62.00			Envoyer	20 min	
MICH	Hôtel Michelet-Odéon	6 place de l'Odéon 75006 PARIS				Envoyer	10 min	
MM	Hotel Meridien Montparnasse	19 rue du Commandant Mouchotte 75014 Paris			(48,83824 x 2,319995)	Envoyer	20 min	
MOD	Hôtel Modigliani	13 rue Delambre 75014 PARIS				Envoyer	20 min	
MPV	Hotel Mercure Porte de Versailles	69 boulevard Victor 75015 Paris			(48,832964 x 2,288054)	Envoyer	30 min	
MS	Hotel Mercure Sorbonne	14 rue de la Sorbonne 75005 Paris			(48,849146 x 2,343057)	Envoyer	10 min	
MSJ	Hôtel Marriott St Jacques	17 boulevard St Jacques 75014 Paris				Envoyer	15 min	
NM	Hôtel Novotel Montparnasse	17 rue du Cotentin 75015 Paris	01 53 91 23 73			Envoyer	20 min	
NTE	Novotel Tour Eiffel	61 quai de Grenelle 75015 Paris				Envoyer	20 min	
ODEH	Odéon Hôtel	3 rue de l'Odéon 75006 Paris	01 43 25 90 67			Envoyer	5 min	
ORSAY	Hôtel d'Orsay	93 rue de Lille 75007 Paris				Envoyer	20 min	
PAI	Hotel de la Paix	19 rue du Gros Caillou 75007 Paris	01.45.51.86.17			Envoyer	15 min	
PER	Hotel Perreyve	63 rue Madame 75006 Paris			(48,84722 x 2,331834)	Envoyer	10 min	
PULM	Hôtel Pullmann Montparnasse	19 rue du Commandant Mouchotte 75014 Paris				Envoyer	20 min	
SEL	Select Hôtel	1 place de la Sorbonne 75005 Paris				Envoyer	10 min	
SEV	Hôtel de Sèvres	22 rue de l'Abbé Grégoire 75006 Paris				Envoyer	10 min	

SP	Hôtel St Paul	43 rue Monsieur Le Prince 75006 Paris	01.43.26.98.64			Envoyer	10 min	
SSJ	Hotel Sofitel Saint Jacques	17 boulevard Saint Jacques 75014 Paris			(48,831918 x 2,339729)	Envoyer	15 min	
TRI	Hotel Trianon Rive Gauche	3 rue de Vaugirard 75006 Paris				Envoyer	5 min	
VICT	Hôtel Victoria	6 rue Blaise Desgoffe 75006 Paris				Envoyer	15 min	
VP	Hôtel Villa Panthéon	41 rue des Ecoles 75006 Paris				Envoyer	10 min	
WES	Hôtel The Westin	3 rue de Castiglione 75001 Paris				Envoyer	min	

Code	Libellé	Adresse	Téléphone	Commentaire	Coordonnées	Plan	Depuis le Sénat	
BFM	BFM TV	12 rue d'Oradour sur Glane 75015 PARIS				Envoyer	40 min	
C+	Canal +	45 rue Camille Desmoulins 92130 Issy Les Moulineaux			(48,827619 x 2,261663)	Envoyer	40 min	
C+ SIÈGE	CANAL + SIEGE	1 place du Spectacle 92130 Issy-les-Moulineaux				Envoyer	40 min	
EUR1	EUROPE 1	26bis rue Francois 1er 75008 Paris				Envoyer	35 min	
FR24	France 24	5 rue des Nations Unies 92445 ISSY LES MOULINEAUX				Envoyer	45 min	
FR3	France 3	66 rue Jean Bleuzen 92170 VANVES				Envoyer	50 min	
FR3	France 3	66 rue Jean Bleuzen 92170 VANVES				Envoyer	50 min	
FT	FRANCE TELEVISION(entrée V.I.P.)	7 place Esplanade Henri de France 75015 Paris		Attention : il y a une autre entrée.		Envoyer	30 min	
FTBIS	FRANCE TELEVISION(entrée principale)	18 rue du professeur Florian Delbarre 75015 PARIS		Attention : il y a une autre entrée.		Envoyer	30 min	
ITELE	I Télévision	6 allée de la deuxième DB 75015 PARIS				Envoyer	30 min	
LCI	L C I	1 quai du point du jour 92100 Boulogne Billancourt			(48,833227 x 2,260279)	Envoyer	45 min	
RF	Maison de Radio France	116 avenue du Président Kennedy 75016 Paris				Envoyer	25 min	
RTL	RTL	22 rue Bayard 75008 Paris				Envoyer	25 min	

TF1	T F 1	1 quai Point du Jour 92100 Boulogne Billancourt			(48,828007 x 2,253179)	Envoyer	40 min	
TV5	tv5 monde	131 avenue Wagram 75017 PARIS				Envoyer	35 min	

Code	Libellé	Adresse	Téléphone	Commentaire	Coordonnées	Plan	Depuis le Sénat	
AE	Ministère des Affaires Etrangères et Européennes	1 rue Robert Esnault Pelterie 75007 Paris				Envoyer	20 min	
AFFEURO	Secrétariat d'Etat chargé des Affaires européennes	37 quai d'Orsay 75007 Paris				Envoyer	20 min	
AFPA	Secrétariat d'Etat chargé de l'apprentissage et la formation pro	55 rue Saint-Dominique 75007 Paris				Envoyer	15 min	
AGRI	Alimentation, Agriculture et Pêche	78 rue de Varenne 75007 Paris		Hôtel de Villeroy	(48,85546 x 2,318282)	Envoyer	15 min	
ARMEES	Etat-major des Armées	231 boulevard Saint-Germain 75007 Paris				Envoyer	20 min	
CAPITALE	Secrétariat d'Etat chargé du Dével. de la région capitale	72 rue de Varenne 75007 Paris				Envoyer	15 min	
COLTER	Secrétariat d'Etat à l'Intérieur et aux Collectivités territor.	1bis place des Saussaies 75008 Paris				Envoyer	25 min	
COMBAT	Secrétariat d'Etat à la Défense et aux anciens combattants	37 rue de Bellechasse 75007 Paris				Envoyer	15 min	
COMEXT	Secrétariat d'Etat chargé du Commerce extérieur	139 rue de Bercy 75012 Paris				Envoyer	30 min	
COOP	Secrétariat d'Etat à la Coopération et à la Francophonie	27 rue de la Convention 75015 Paris				Envoyer	30 min	
CULT	Ministère de la Culture et de la Communication	3 rue de Valois 75001 Paris			(48,863418 x 2,33769)	Envoyer	25 min	
DEF	Ministère de la Défense	14 rue Saint Dominique 75007 Paris		Hôtel de Brienne		Envoyer	15 min	
ECO	Economie, Industrie, Emploi	139 rue de Bercy 75012 Paris				Envoyer	30 min	

ECOLO	Ecologie, Energie, Développt durable et Mer	246 boulevard Saint Germain 75007 Paris	Hôtel de Roquelaure	(48,850359 x 2,308175)	Envoyer	20 min	
EDUC	Ministère de l'Education Nationale	110 rue de Grenelle 75007 Paris		(48,8527 x 2,32941)	Envoyer	20 min	
EL	Palais de l'Elysée/Dépose	55 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS			Envoyer	25 min	
ELY	Palais de l'Elysée	angle de la rue du Faubourg Saint Honoré et de la rue de l'Elysée 75008 Paris		(48,870707 x 2,316596)	Envoyer	25 min	
EMPL	Secrétariat d'Etat chargé de l'Emploi	139 rue de Bercy 75012 Paris		(48,857736 x 2,315864)	Envoyer	30 min	
ENSUP	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	21 rue Descartes 75005 Paris			Envoyer	10 min	
ESPACE	Ministère de l'Espace rural et de l'Aménag. du territoire	72 rue de Varenne 75007 Paris			Envoyer	15 min	
FIN	Budget, Comptes publics, Fonction publique, Réforme Eta	139 rue de Bercy 75012 Paris		(48,840971 x 2,377866)	Envoyer	30 min	
FPUB	Secrétariat d'Etat à la Fonction Publique	139 rue de Bercy 75012 Paris		(48,855342 x 2,318852)	Envoyer	30 min	
HCSOLID	Haut Commissariat aux Solidarités Actives contre la pauvreté	14 avenue Duquesne 75007 Paris			Envoyer	20 min	
HOLL	Quartier général Campagne PS	59 avenue de Ségur 75007 Paris			Envoyer	20 min	
IMMI	Immigration, Intégration, Identité nat., Dévelop. solidaire	101 rue de Grenelle 75007 Paris			Envoyer	20 min	
INT	Ministère de l'Intérieur, Outre Mer et Collectivités Terr.	place Beauvau 75008 Paris			Envoyer	25 min	
JUST	Ministère de la Justice	13 place Vendôme 75001 Paris		(48,867881 x 2,328813)	Envoyer	25 min	
LOG	Ministère du Logement	246 boulevard Saint-Germain 75007 Paris			Envoyer	20 min	
MARINE	Hôtel de la Marine	2 rue Royale 75008 Paris			Envoyer	25 min	

MAT	Hôtel Matignon	rue Vaneau 75007 Paris	Adresse réelle 57 rue de Varenne, tourner 2 fois à gauche en sortant de Matignon	(48,854683 x 2,320323)	Voir - Supprimer	15 min	
OM	Secrétariat d'Etat à l'Outre Mer	27 rue Oudinot 75007 Paris		(48,849416 x 2,315652)	Envoyer	15 min	
PME	PME, Commerce, Artisanat, Tourisme, Consommation	139 rue de Bercy 75012 Paris		(48,860977 x 2,321837)	Envoyer	30 min	
PROSPEC	Prospective et Développement de l'économie numérique	35 rue Saint- Dominique 75007 Paris			Envoyer	20 min	
RELAN	Ministère de la Relance	32 rue de Babylone 75007 Paris			Envoyer	20 min	
RELAT	Ministère des Relations avec le Parlement	69 rue de Varenne 75007 Paris	Hôtel de Clermont		Envoyer	15 min	
SANT	Ministère de la Santé et des Sports	127 rue de Grenelle Hôtel du Chatelet 75007 Paris		(48,852767 x 2,30789)	Envoyer	20 min	
SEIG	Hôtel Seignelay (annexe des Finances)	80 rue de Lille 75007 Paris			Envoyer	20 min	
SOLID	Ministère des Solidarité et cohésion sociale	72 rue de Varenne 75007 Paris			Envoyer	15 min	
SPOR	Secrétariat d'Etat chargé des Sports	95 avenue de France 75013 Paris		(48,832476 x 2,375244)	Envoyer	20 min	
TOUR	Secrétariat d'Etat à la Consommation et au Tourisme	139 rue de Bercy 75012 Paris		(48,851294 x 2,306971)	Envoyer	30 min	
TRAN	Secrétariat d'Etat aux Transports	246 boulevard Saint-Germain 75007 Paris		(48,857457 x 2,324333)	Envoyer	20 min	
TRAV	Travail, Relations Sociales, Famille, Solidarité et Ville	127 rue de Grenelle Hôtel du Châtelet 75007 Paris			Envoyer	20 min	
VERT	Technologies vertes et négociations sur le climat	246 boulevard Saint-Germain 75007 Paris	Hôtel de Roquelaure		Envoyer	20 min	
VILLE	Secrétariat d'Etat chargé de la Politique de la Ville	3 place de Fontenoy			Envoyer	20 min	

Code	Libellé	Adresse	Téléphone	Commentaire	Coordonnées	Plan	Depuis le Sénat	
ADF	Assemblée des Départements de France	6 rue Duguay-Trouin 75006 PARIS				Envoyer	10 min	
AFD	Agence Française de Développement	5 rue Roland Barthes 75012 PARIS				Envoyer	30 min	
AMF	Association des Maires de France	41 quai d'Orsay 75007 Paris				Envoyer	20 min	
ARCHIV	Archives nationales	60 rue des francs Bourgeois 75003 PARIS				Envoyer	25 min	
AUTO	Automobile Club de France	6 place de la Concorde 75008 Paris				Envoyer	20 min	
BDF	Banque de France	3 rue de la Vrillière 75001 Paris				Envoyer	min	
CC	Cour des Comptes	13 rue Cambon 75001 PARIS				Envoyer	25 min	
CE	Caisse d'épargne	50 avenue Pierre Mendes France 75013 Paris				Envoyer	25 min	
CEN	Centrex	15 rue Bouquet LOGNES 77315 MARNE-LA- VALLEE				Envoyer	45 min	
CES	Conseil Economique et Social	9 place d'Iéna 75016 Paris				Envoyer	35 min	
CET	Conseil d'Etat	1 place du Palais Royal 75001 PARIS				Envoyer	20 min	
CHIM	Maison de la Chimie	28 rue Saint Dominique 75007 Paris			(48,860058 x 2,316638)	Envoyer	15 min	
CNIL	Commission Nationale Informatique et Libertés	8 rue Vivienne 75002 Paris				Envoyer	20 min	
CONSC	Conseil Constitutionnel	2 rue Montpensier 75001 PARIS				Envoyer	25 min	
CRIDF	Conseil Régional d'IDF	33 rue Barbet de Jouy 75007 Paris			(48,852166 x 2,31743)	Envoyer	15 min	
DATAR	DATAR	8 rue de Penthièvre 75008 Paris				Envoyer	30 min	

DGAS	Direction Générale de l'Action Sociale	11 place des cinq martyrs du lycée Buffon 75014 PARIS			Envoyer	20 min	
ENA	ENA	2 avenue de l'Observatoire 75006 Paris			Envoyer	10 min	
FERRO	M. Ferro	25 rue du Vieil Abreuvoir 78000 SAINT GERMAIN EN LAYE	01 34 51 42 17		Envoyer	120 min	
FNCCR	Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies	20 boulevard de la Tour Maubourg 75007 PARIS			Envoyer	20 min	
FNSEM	Fédération nationale des Sociétés d'Economie Mixtes	46 rue Notre Dame des Victoires 75002 PARIS			Envoyer	25 min	
HCCI	Haut Conseil de la Coopération Internationale	3 avenue de Lowendall 75007 Paris			Envoyer	15 min	
HCOCH	Hôpital COCHIN	27 rue du Fg Saint-Jacques 75014 Paris			Envoyer	20 min	
HDIEU	Hôtel Dieu	1 place du Parvis Notre-Dame 75004 Paris			Envoyer	15 min	
HDV	Hôtel de Ville de Paris	3 rue Lobau 75004 Paris			Envoyer	20 min	
HVAL	Hôpital du Val de Grace	74 boulevard Port Royal 75013 Paris			Envoyer	20 min	
IMA	Institut du Monde Arabe	1 rue des fossés St Bernard 75005 PARIS			Envoyer	20 min	
INF	Institut de France	23 quai Conti 75006 Paris			Envoyer	20 min	
JO	Journal Officiel	26 rue Desaix 75015 Paris			Envoyer	20 min	
LP	La Poste de Paris Ecole Militaire	56 rue Clerc 75007 PARIS			Envoyer	20 min	
MAL	Maison de l'Amérique Latine	217 boulevard Saint Germain 75007 Paris		(48,857313 x 2,323987)	Envoyer	15 min	
MEDIAT	Médiateur de la République	7 rue Saint-Florentin 75008 PARIS			Envoyer	25 min	
MODEM	Mouvement Démocrate	133bis rue de l'Université 75007 PARIS			Envoyer	25 min	
MONC	Espace Moncassin	164 rue de Javel 75015 Paris			Envoyer	25 min	

MUSORS	Musée d'Orsay	1 rue de Bellechasse 75007 Paris				Envoyer	15 min	
MUT	Maison de la Mutualité	24 rue Saint Victor 75005 PARIS				Envoyer	15 min	
PAE	Parc des Expositions	place de la Porte de Versailles 75015 Paris				Envoyer	35 min	
PC	Conseil National du PC	2 place du colonel Fabien 75019 PARIS			(48,877795 x 2,370751)	Envoyer	40 min	
POSTE	Siège de La Poste	44 boulevard de Vaugirard 75015 PARIS				Envoyer	20 min	
PRG	Parti Radical de Gauche	13 rue Duroc 75007 Paris				Envoyer	15 min	
PS	Siège du PS - dépose	10 rue Solférino 75007 PARIS			(48,859774 x 2,322975)	Envoyer	15 min	
SARK	Quartier général campagne UMP	18 rue de la Convention 75015 Paris				Envoyer	30 min	
SNCF	Siège de la SNCF	34 rue du Commandant Mouchotte 75014 PARIS				Envoyer	20 min	
UDF	Siège de l'UDF	133bis rue de l'Université 75007 PARIS				Envoyer	25 min	
UEO	Union de l'Europe Occidentale	43 avenue Président Wilson 75016 PARIS				Envoyer	35 min	
UMP	Siège de l'UMP	238 rue de Vaugirard 75015 PARIS			(48,873251 x 2,312883)	Envoyer	30 min	
VALDIP	Valise diplomatique	13 rue Louveau 92320 Chatillon				Envoyer	40 min	
VANV	Mairie de Vanves	23 rue Mary-Besseyre 92170 VANVES				Envoyer	35 min	

Code	Libellé	Adresse	Téléphone	Commentaire	Coordonnées	Plan	Depuis le Sénat	
AN101	Assemblée Nationale 101	101 rue de l'Université 75007 Paris				Envoyer	20 min	
AN126	Assemblée Nationale 126	126 rue de l'Université 75007 Paris				Envoyer	20 min	
AN128	Assemblée Nationale 128	128 rue de l'Université 75007 Paris				Envoyer	20 min	
AN3	Assemblée nationale 3	3 rue Aristide Briand 75007 Paris				Envoyer	20 min	
AN33	Assemblée Nationale 33	33 rue Saint-Dominique 75007 Paris				Envoyer	20 min	
AN95	Assemblée Nationale 95	95 rue de l'Université 75007 Paris				Envoyer	20 min	
S	Sénat 15 bis	15bis rue de Vaugirard 75006 Paris			(48,849097 x 2,337629)	Voir - Supprimer	0 min	
SJAR	Conservation des Jardins	2 rue Auguste Comte 75006 Paris				Envoyer	5 min	
S13	Sénat - 13 Garancière	13 rue Garancière 75006 Paris			(48,849865 x 2,336084)	Envoyer	5 min	
S26	Sénat - 26	26 rue de Vaugirard (devant les arcades) 75006 Paris			(48,849376 x 2,337006)	Envoyer	0 min	
S36	Sénat - 36	36 rue de Vaugirard (dans la cour). 75006 Paris		ATTENTION PRISE EN CHARGE AU 36	(48,849345 x 2,335716)	Envoyer	5 min	
S4C	Sénat - 4 Casimir	4 rue Casimir Delavigne 75006 Paris				Envoyer	5 min	

S46	Sénat 46	46 rue de Vaugirard 75006 Paris		(48,849152 x 2,334387)	Envoyer	5 min	
S6C	Sénat - 6 Casimir	6 rue Casimir Delavigne 75006 Paris			Envoyer	5 min	
S6G	Sénat - 6 Garancière	6 rue Garancière 75006 Paris			Envoyer	5 min	
S64	Sénat - 64 Saint Michel	64 boulevard Saint Michel 75006 Paris			Envoyer	5 min	
S75	Sénat - 75 Bonaparte	75 rue Bonaparte 75006 Paris	ATTENTION PRISE EN CHARGE AU 75		Voir - Supprimer	5 min	
S77	Sénat - 77 Bonaparte	77 rue Bonaparte 75006 Paris			Envoyer	5 min	
S8	Sénat - 8 Garancière	8 rue Garancière 75006 Paris		(48,850154 x 2,335675)	Envoyer	5 min	
V	Château de Versailles	avenue de Paris 78000 Versailles		(48,80346 x 2,127416)	Envoyer	50 min	

Extrait du rapport d'activité depuis le 1er janvier 2012

Demandeur	Taxi	Taxi demandé	Taxi obligatoire	Voiture	Total	% Taxi	%Voiture
<u>ARTUS Jean</u>	64	8	29	120	184	34,78%	65,22%
<u>ASSOUNE David</u>	15	1	3	152	167	8,98%	91,02%
<u>BEAUME René</u>	14	0	2	52	66	21,21%	78,79%
<u>BERSE Michel</u>	5	0	3	19	24	20,83%	79,17%
<u>BERTHE Jacques</u>	6	0	2	31	37	16,22%	83,78%
<u>BONNE Nicole</u>	1	0	1	28	29	3,45%	96,55%
<u>CARTE Françoise</u>	15	3	6	44	59	25,42%	74,58%
<u>CAZE Bernard</u>	1	0	0	7	8	12,50%	87,50%
<u>CHASTE Yves</u>	2	0	1	13	15	13,33%	86,67%
<u>CHAT Alain</u>	20	11	3	28	48	41,67%	58,33%
<u>DAUNE Marc</u>	10	0	2	26	36	27,78%	72,22%
<u>DEMES Michelle</u>	11	11	0	6	17	64,71%	35,29%
<u>DUPE Ambroise</u>	14	1	2	62	76	18,42%	81,58%
<u>DUPET Jean-Léonce</u>	1	0	1	3	4	25,00%	75,00%
<u>DURRI Josette</u>	21	8	4	44	65	32,31%	67,69%
<u>ESCO Anne-Marie</u>	2	0	0	30	32	6,25%	93,75%
<u>FORT François</u>	14	1	6	21	35	40,00%	60,00%
<u>FOUR Bernard</u>	16	0	5	66	82	19,51%	80,49%
<u>FOUR Jean-Paul</u>	25	21	2	20	45	55,56%	44,44%
<u>FRÉC Jean-Claude</u>	15	1	7	55	70	21,43%	78,57%
<u>GAUT Jacques</u>	0	0	0	16	16	0,00%	100,00%
<u>HOU Michel</u>	5	4	0	12	17	29,41%	70,59%
<u>JARL Pierre</u>	18	3	7	49	67	26,87%	73,13%
<u>KAMMER Christiane</u>	1	0	0	27	28	3,57%	96,43%

2^{ème} sujet

Sujet

Vous êtes **secrétaire de directions à la direction des Ressources humaines et de la Formation du Sénat.**

Vous êtes chargé(e) d'assurer l'accueil téléphonique de la direction. Vous devez notamment, dans ce cadre, répondre à toutes les questions pouvant vous être adressées au sujet des **stages étudiants dans les différentes directions du Sénat.**

Le téléphone sonne...



Circulaire

RÉGLEMENTATION DES STAGES « ÉTUDIANTS » AU SÉNAT

La réglementation ci-dessous s'applique aux stages « étudiants » dans les seules directions du Sénat.

Elle ne concerne ni les stages auprès des Sénateurs, ni les stages au sein des secrétariats des groupes politiques. Dans ces dernières hypothèses, les démarches doivent être effectuées directement auprès des Sénateurs ou des groupes politiques concernés.

I. A quelles conditions sont soumis les stages ?

1. Les conditions impératives :

Trois conditions doivent être impérativement respectées pour accepter un stagiaire « étudiant » au Sénat :

- la qualité d'étudiant. Seuls les étudiants – c'est-à-dire les personnes inscrites dans un établissement d'enseignement supérieur – sont susceptibles d'être admis en stage.

Cette qualité doit être attestée par la possibilité, pour le demandeur, d'être pris en stage dans le cadre d'une convention de stage établie entre le Sénat, représenté par le directeur des Ressources humaines et de la Formation, et l'établissement d'enseignement auquel l'étudiant est inscrit ;

- la condition de diplôme. Seuls sont « éligibles » à un stage au sein des directions du Sénat les étudiants ayant au moins un diplôme de niveau « Bac + 3 » (un étudiant inscrit en 4^{ème} année d'un Institut d'Études Politiques peut être regardé comme remplissant cette condition).

2. Les autres conditions de recevabilité :

Elles sont de trois ordres :

- la condition tenant à la direction : toutes les directions peuvent accueillir des stagiaires, à l'exception de deux d'entre elles : la direction des Ressources humaines et de la Formation et la direction des Affaires financières et sociales ;

- la condition tenant au nombre de stagiaires susceptibles d'être accueillis simultanément dans une même direction : 2 stagiaires pour chaque direction et, pour la seule direction de la Législation et du contrôle, 1 stagiaire par commission (commission des Affaires étrangères, commission des Affaires sociales, commission de la Culture, commission de l'Economie,

commission de l'Environnement, commission des Finances, commission des Lois, commission des Affaires européennes) ;

- la condition tenant à la durée du stage. Elle est en principe limitée à 3 mois. Le Secrétaire général compétent est cependant habilité à autoriser des durées plus longues, sans pouvoir excéder six mois.

Afin de permettre à un maximum d'étudiants de bénéficier d'un passage au Sénat, les demandes de dérogation n'apparaissent justifiées que si elles sont motivées par des considérations objectives (par exemple, lorsque l'université de l'étudiant subordonne la validation de son stage à une durée supérieure à trois mois).

II. Quelle suite donner à une demande de stage adressée directement à une direction ?

La direction des Ressources humaines et de la Formation est chargée de l'instruction de l'ensemble des demandes de stage dans les directions du Sénat. Toute demande de stage doit donc être transmise à la direction des Ressources humaines et de la Formation, sauf si elle est manifestement irrecevable parce que le stagiaire n'a pas le niveau de diplôme requis.

Dans le cas où la condition de diplôme n'est pas satisfaite, les directions saisies directement peuvent adresser eux-mêmes une réponse de regret. En cas de doute à cet égard, il convient de transmettre le dossier à la direction des Ressources humaines et de la Formation.

Dans tous les autres cas, la transmission à la direction des Ressources humaines et de la Formation est nécessaire.

III. Quelle procédure suivre lorsqu'une direction souhaite accueillir un stagiaire ?

Il appartient à chaque directeur de décider, au regard des besoins de son service, s'il peut être donné une suite favorable à une demande de stage, sous réserve de l'accord du Secrétaire général compétent. Toutefois, par nature les périodes d'interruption des travaux en séance publique – spécialement les mois d'été (juillet et août) se prêtent plus difficilement à l'accueil des stagiaires.

Sous cette réserve, la procédure suivante doit être suivie :

1. Une demande écrite signée du directeur d'accueil doit être envoyée au directeur des Ressources humaines et de la Formation accompagnée de toutes précisions utiles (curriculum vitae, dates envisagées, objet du stage qui doit être en rapport avec les missions du service d'accueil). Il est

impératif que cette demande soit faite le plus tôt possible et en tout état de cause plusieurs semaines avant le début du stage envisagé.

2. La direction des Ressources humaines et de la Formation s'assure que la demande respecte la réglementation des stages au Sénat.
3. Le directeur du service des Ressources humaines et de la Formation transmet pour accord la demande au Secrétaire général compétent qui apprécie en opportunité.
4. La convention de stage peut alors être signée par le directeur des Ressources humaines et de la Formation au nom du Sénat.

IV. Quels avantages sont attribués aux stagiaires ?

Les stagiaires admis à effectuer leur stage au Sénat bénéficient des avantages limitativement énumérés suivants :

1. Les stagiaires bénéficient d'une gratification, dès lors que la durée du stage est supérieure à un mois.

Son montant est calculé, au prorata de la durée effective du stage, sur la base de 12,50 % du plafond horaire de la sécurité sociale, soit environ 436 € par mois pour un temps plein.

Elle donne lieu à des versements mensuels.

2. Au cours de leur stage au Sénat, les stagiaires bénéficient :

- de la délivrance d'une carte d'accès nominative au Sénat, valable pendant la durée de leur stage ;
- de l'accès au restaurant du personnel et au self, où ils bénéficient des tarifs applicables aux personnels du Sénat.

3. Sur la demande écrite du directeur d'accueil du stagiaire, une adresse de messagerie électronique peut être ouverte pour la durée du stage.

Les stagiaires ne bénéficient de la prise en charge d'aucun frais de transport ni d'aucun frais de logement.



Note de service

Direction des Ressources humaines et de la Formation

**Objet : PROCÉDURE D'INSTRUCTION DES DEMANDES DE STAGE
« ÉTUDIANT »**

La procédure ci-dessous doit être suivie par le secrétariat de la direction des Ressources humaines lorsqu'elle est saisie d'une demande d'accueil de stagiaire par une autre direction.

*

Lorsqu'une direction souhaite accueillir un stagiaire étudiant :

- établir une demande d'autorisation au Secrétaire général compétent (après validation par l'administrateur compétent de la direction) ;

- dès obtention de l'accord du Secrétaire général :

- scanner l'autorisation et l'envoyer par mail à la direction de l'Accueil et de la Sécurité (pour établissement de badge), à la direction des Affaires financières et sociales (pour le paiement de la gratification) et à la direction des Systèmes d'information (pour l'installation informatique) ;
- envoyer un courrier pour informer le Directeur concerné de l'octroi de l'autorisation ;
- envoyer un courriel au chef de service de commission (ou à l'administrateur qui a suivi le dossier dans la Direction d'accueil) pour l'informer de ce qu'il doit faire en vue de l'accueil du stagiaire ;
- demander au candidat qu'il adresse dans les meilleurs délais à la direction des Ressources humaines et de la Formation les pièces et renseignements suivants :
 - convention de stage,
 - RIB (uniquement pour un stage supérieur à un mois),
 - photographie d'identité,
 - numéro de Sécurité sociale,
 - date et lieu de naissance,
 - adresse fiscale.

À réception de la convention de stage ou du formulaire de demande de convention de stage :

- compléter, conformément à la réglementation du Sénat, les rubriques purement administratives relatives à la prise en charge financière des stages et aux facilités offertes aux stagiaires ;
- pour compléter la rubrique « activités confiées au stagiaire », envoyer un courriel à la Direction d'accueil du stagiaire afin d'obtenir les informations nécessaires ;
- en cas de doute sur l'identité du « maître de stage », se rapprocher de la Direction d'accueil pour obtenir les informations nécessaires ;
- si un formulaire de demande de convention de stage est présenté, le scanner et le renvoyer par mail à l'étudiant ;
- renvoyer les trois exemplaires de la convention au stagiaire (ou à l'Université, selon ce qui est convenu avec le stagiaire) pour signature par toutes les parties et en garder une photocopie à la direction des Ressources humaines avec la mention de la date d'envoi.

*

En cas de difficulté quelconque dans l'application de la présente procédure, la soumettre aux administrateurs de la direction des Ressources humaines et de la Formation en charge des stages et de la formation.

STAGIAIRES	DIPD	Commissions	Bibliothèque	Communication	DSBPRI	Séance	DAPJ	Accord SG	Convention
2012									
ARTHUR Paul	01/12/2011 au 01/02/2012							19/09/2011	06/10/2011
BERTE Aimée					09/01/2012 au 30/03/2012			13/07/2011	12/12/2011
CHARLES Hugues		16/01/2012 au 06/05/2012 (Culture)						21/12/2011	11/01/2012
DAVID Cindy		01/02/2012 au 31/05/2012 (Affaires euro)						21/12/2011	19/01/2012
ELISABETH Henri		05/03/2012 au 30/06/2012 (Finances)						13/01/2012	02/03/2012
FELIX Amédée		12/03/2012 au 08/06/2012 (Affaires sociales)						20/02/2012	28/02/2012
GONTRAN José					19/03/2012 au 30/06/2012 (temps partiel)			28/02/2012	02/04/2012
HYPPOLITE Samuel	19/02/2012 au 20/07/2012							14/03/2012	Attente retour convention signée
INES Jeanne		19/05/2012 au 15/06/2012 (Affaires économiques)						13/03/2012	15/03/2012
JERÔME Edouard					02/04/2012 au 02/07/2012			21/11/2011	28/11/2011
KIM Armelle			02/04/2012 au 27/07/2012					04/01/2012	24/01/2012

LUCY Bruno		02/04/2012 au 29/06/2012 (Application lois)						24/02/2012	15/03/2012
MAURICE Georges		09/04/2012 au 07/05/2012 (Affaires étrangères)						20/02/2012	30/03/2012
NORBERT Alexia		23/04/2012 au 29/03/2012 (Développement durable)						13/04/2012	Attente retour convention signée
OMAR Gérard				16/05/2012 au 14/08/2012				17/04/2012	Attente retour convention signée
PASCALE Joseph		01/06/2012 au 31/07/2012 puis 01/09/2012 au 30/09/2012 (Affaires euro)						18/01/2012	27/02/2012
QUENTIN Robert						04/06/2012 au 31/08/2012		29/02/2012	Attente convention
RAOUL Ignace						03/09/2012 au 09/12/2012		23/04/2012	
SOPHIE Alain		10/09/2012 au 14/12/2012 (Culture)						03/04/2012	
TARIK Ahmed		01/10/2012 au 31/12/2012 (Finances)						23/01/2012	Attente convention

Stagiaire	Date demande	Date réponse	Motif
ARTIN Louis	07/02/2012	14/02/2012	Direction non autorisée
ARTIVAL Charles	02/01/2012	23/01/2012	Limitation nbre stagiaires
ARTYS Aurélie	10/01/2012	14/02/2012	Limitation nbre stagiaires
BEN MAKRHOUN Vincent	15/12/2011	14/02/2012	Limitation nbre stagiaires
BENLAÏD Hama	24/01/2012	07/02/2012	Limitation nbre stagiaires
BERLAND Tristan	14/01/2012	14/02/2012	Limitation nbre stagiaires
BERVERET Philippe	12/02/2012	27/03/2012	Dir. Communication a répondu négativement
BESCOURT Coline	22/02/2012	12/03/2012	Limitation nbre stagiaires
BIBOUM Solène	09/01/2012	23/01/2012	Bac+3 Direction non autorisée
BIGNON Aurélien	15/03/2012	15/05/2012	Limitation nbre stagiaires
BILOBET Anne	10/02/2012	12/03/2012	Limitation nbre stagiaires
BINAME Méryl	21/11/2011	06/01/2012	Limitation nbre stagiaires
BULET Nicolas	30/01/2012	14/02/2012	Limitation nbre stagiaires
BURLAND Romain	24/10/2011	06/01/2012	Limitation nbre stagiaires
BUTHINET Justine	29/01/2012	14/02/2012	Limitation nbre stagiaires
CHALIS Antoine	20/02/2012	27/03/2012	Dir. Communication a répondu négativement
COLONNA Lise	26/01/2012	07/02/2012	Limitation nbre stagiaires Stage estival
COQUEREAUX Edouard	27/02/2012	27/02/2012	Durée stage 3 mois
DA SILVA Cindy	23/02/2011	07/03/2012	Limitation nbre stagiaires
DE FIRNAN Antoine	14/02/2012	12/03/2012	Limitation nbre stagiaires
DUBREIL Magali	11/10/2011	12/03/2012	Limitation nbre stagiaires
DUNION Sabine	03/11/2011	06/01/2012	Stage estival
DUPERRIER Paul	11/04/2012	24/04/2012	Bac+3
DURANT Natalia	14/12/2011	06/01/2012	Limitation nbre stagiaires
EL ABAL Kamel	15/03/2012	15/03/2012	Limitation nbre stagiaires
EMILE Lucie	20/10/2011	06/01/2012	Stage estival
FILIBET Pierre	10/06/2011	06/01/2012	Limitation nbre stagiaires
GIRERT Kimberley	02/01/2012	07/02/2012	Domaine non représenté
GOSART Etienne	23/11/2011	06/01/2012	Limitation nbre stagiaires
HERNANT Diane	17/04/2012	07/02/2012	Bac+3

Stagiaire	Date demande	Date réponse	Motif
HURVINET Thomas	11/02/2012	14/02/2012	Bac+3
HUSPIER Clément	26/12/2011	23/01/2012	Bac+3
ISIDORO Roman	24/01/2012	07/02/2012	Bac+3
IVOA Grégory	27/12/2011	23/01/2012	Bac+3
JERLAN Maëva	20/01/2012	07/02/2012	Bac+3
JURVIER Aude	23/01/2012	07/02/2012	Bac+3
JUVINET Estelle	16/03/2012	27/03/2012	Stage estival
KASSIMI Jérémie	25/01/2012	23/02/2012	Sans suite (temps partiel incompatible avec les contraintes de la DLC)
KERNEL Séverine	14/04/2012	12/05/2012	Bac+3
KURTZ Carole	21/11/2011	14/02/2012	Limitation nbre stagiaires
LEVENEUR Stéphanie	25/11/2011	06/01/2012	Limitation nbre stagiaires
LISSURA Léa	09/02/2011	07/03/2012	Limitation nbre stagiaires
LOSCHAK Michaël	23/09/2011	06/01/2012	Limitation nbre stagiaires
LUISAN Pauline	16/01/2012	07/02/2012	Bac+3
MEDILLOU Clara	29/02/2011	07/03/2012	Limitation nbre stagiaires
MEXANDEAU Marie	13/11/2011	06/01/2012	Limitation nbre stagiaires
MOLIVEAUD Barbara	27/01/2012	14/02/2012	Limitation nbre stagiaires Stage estival
MOURET Laëtitia	09/11/2011	06/01/2012	Limitation nbre stagiaires
N'DJOUDA Bouchra	09/01/2012	23/01/2012	Limitation nbre stagiaires
NEDELECCI Victor	26/03/2012	12/05/2012	Limitation nbre stagiaires
NUNEZ Aurélien	25/02/2012	12/03/2012	Limitation nbre stagiaires
NURTANET Pauline	17/01/2012	07/02/2012	Bac+3
OSCAR Kéliane	14/12/2011	06/01/2012	Réponse directe de la Communication - Pas de stage possible aux dates
PRILLET Marie-Emilie	14/11/2011	23/01/2012	Durée stage 3 mois
RAMATOA Marc	24/11/2011	06/01/2012	Limitation nbre stagiaires
RECSON Jeanne	25/11/2011	06/01/2012	Limitation nbre stagiaires
RELAT Barbara	07/02/2012	14/02/2012	Stage estival
SALNI Prune	24/11/2011	06/01/2012	Limitation nbre stagiaires
SENGURIS Michaël	02/12/2011	23/01/2012	Limitation nbre stagiaires
SERRAN Benjamin	12/01/2012	07/02/2012	Limitation nbre stagiaires

Stagiaire	Date demande	Date réponse	Motif
SERVIEZ Sarah	12/02/2012	14/02/2012	Bac+3
SLATI Mélanie	24/02/2012	12/03/2012	Limitation nbre stagiaires
SLINA Diadié	14/01/2012	07/02/2012	Limitation nbre stagiaires
TARLET Clément	28/10/2011	06/01/2012	Limitation nbre stagiaires
TEOUL Mohamed	21/12/2011	23/01/2012	Bac+3
WARLIER Simon	10/10/2011	06/01/2012	Limitation nbre stagiaires
YRLO Juliette	25/10/2011	06/01/2012	Limitation nbre stagiaires

CONVENTION DE STAGE

Article 1 : Objet

La présente convention règle les rapports entre l'Université _____, représentée par :

Président : _____

et l'organisme d'accueil, représenté par :

Nom et qualité : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Elle concerne le stage de formation professionnelle effectué par :

M^{lle}, M^{me}, M. _____

Diplôme : _____

Matricule : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Article 2 : Durée et organisation

Ce stage se déroule du _____ au _____ inclus

Durée du stage : _____

mois

semaine(s)

jour(s)

Jours et heures de présence dans l'organisme d'accueil : _____

Durée hebdomadaire de : _____

heures

Préciser si le stage est effectué également : la nuit le dimanche les jours fériés

En aucun cas, les stages ne pourront se dérouler au-delà de l'année universitaire, à savoir le 30 septembre.
Aucun stage ne pourra débuter sans que la présente convention ne soit signée par l'étudiant, l'organisme d'accueil, l'enseignant chargé du suivi du stage et le représentant de l'université.

Article 3 : Accueil et encadrement

Durant son stage, l'étudiant fera l'objet d'un double suivi par :

Au sein de l'université (Nom enseignant) : _____

Au sein de l'organisme d'accueil (Nom et fonction) : _____

Article 4 : Contenu du stage

Le stage s'inscrit dans un cursus pédagogique. Il a pour finalité de permettre la mise en pratique des connaissances de l'étudiant en milieu professionnel et de faciliter l'insertion professionnelle.

Nature du stage :

Activités confiées au stagiaire :

Article 5 : Gratification et avantages

L'organisme d'accueil peut verser une gratification au stagiaire. Celle-ci devient obligatoire lorsque la durée du stage est supérieure à deux mois consécutifs et lorsqu'il se déroule dans une entreprise privée ou publique, une association, un établissement public à caractère industriel et commercial, une administration ou un établissement administratif de l'État.

Dans le cas où une gratification sera versée au stagiaire, préciser son montant (en toutes lettres) :

euros par mois

Le stagiaire bénéficiera des avantages suivants :

Restauration	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Hébergement	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Titre de transport	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Frais engagés pour effectuer le stage	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

Si oui, lesquels :

Autres avantages :

Les avantages en nature constituent un élément de la gratification.

Article 6 : Protection sociale et responsabilité civile

Le stagiaire reste, durant toute la durée du stage, affilié au régime de sécurité sociale dont il bénéficie.

Il est aussi bénéficiaire de la législation sur les accidents du travail et les maladies professionnelles en application de l'article L 412-8 du code de la sécurité sociale.

En cas d'accident ou de maladie professionnelle, l'organisme d'accueil informe immédiatement l'université et lui transmet sans délai la déclaration établie si l'étudiant ne perçoit aucune gratification ou si celle-ci est inférieure ou égale à 12,5% du plafond horaire de la sécurité sociale.

Dans le cas contraire, l'organisme d'accueil procède conformément à ses obligations d'employeur.

L'organisme d'accueil certifie être assuré pour le cas où sa responsabilité civile serait engagée selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Au moment de la signature de la convention par l'université, le stagiaire fournit la preuve qu'il a contracté une assurance garantissant sa propre responsabilité civile du fait des dommages corporels, matériels et immatériels qu'il peut causer aux tiers dans le cadre du stage.

L'université décline toute responsabilité dans le cas d'un quelconque dommage lié à l'utilisation par le stagiaire d'un véhicule automobile mis à sa disposition par l'organisme d'accueil.

Article 7 : Obligation du stagiaire, discipline et clause de confidentialité

Le stagiaire doit se conformer aux dispositions du règlement intérieur de l'établissement d'accueil relatives à l'hygiène, la sécurité et à la discipline générale, notamment en matière d'accès aux locaux, d'utilisation du matériel et des moyens de communication.

Le stagiaire est tenu à un droit de réserve et de confidentialité vis-à-vis des informations auxquelles il peut avoir accès pendant et après le stage.

Article 8 : Absence du stagiaire

Des autorisations d'absence pourront être accordées par le représentant de l'organisme d'accueil en cas de nécessité. Elles sont de droit pour permettre au stagiaire de se présenter aux cours, séances de travaux dirigés et examens du cursus pour lequel il est inscrit.

En cas d'absence imprévue, le stagiaire devra informer dans les vingt-quatre heures son responsable de stage au sein de l'organisme d'accueil.

Article 9 : Exécution et fin du stage

Un représentant du service des stages peut être amené à visiter l'organisme d'accueil.

Le stage prend fin à la date prévue dans la présente convention.

Toutefois, le stagiaire peut mettre fin au stage à son initiative en présentant sa démission. Cette dernière se fait par écrit, au plus tard sept jours avant sa date d'effet. Ce délai peut être réduit en cas de juste motif. L'étudiant adresse une copie de sa lettre de démission à l'université dans les meilleurs délais.

L'organisme d'accueil peut mettre fin à la présente convention pour une cause réelle et sérieuse. Il en informe par écrit le président de l'université en précisant le ou les motifs.

A la fin du stage, l'organisme d'accueil remet une attestation à l'étudiant indiquant la nature, les dates et la durée du stage.

Article 10 : Évaluation

Le responsable du stage au sein de l'organisme d'accueil procède à l'évaluation du stagiaire en se conformant au document ci-joint selon les modalités prévues dans la formation suivie. Une copie est remise au stagiaire.

Fait en triple exemplaire à _____, le _____

L'organisme d'accueil
cachet

Le stagiaire

L'enseignant

Le représentant de l'université
cachet

À remplir par l'organisme d'accueil

	Excellent	Bien	Satisfaisant	Insuffisant	Très insuffisant
Ponctualité					
Tenue, comportement					
Rigueur, précision dans le travail					
Esprit d'observation et pertinence des remarques					
Compétences techniques					
Capacité d'adaptation à une organisation de travail					
Capacité d'initiative					
Aptitude à mettre en application ses connaissances					
Relations au sein de son équipe de travail					
Qualité du travail effectué					
Dynamisme, rayonnement					

Nom et signature du responsable de stage :

À remplir par l'université

	Excellent	Bien	Satisfaisant	Insuffisant	Très insuffisant
Appréciation générale					

Fait à _____, le ____ / ____ / _____

Nom et signature de l'enseignant :

**Nous vous remercions de retourner la présente fiche d'évaluation
à l'adresse indiquée au recto**

LIVRET D'ADRESSES

3^{ème} sujet

Sujet

Vous êtes secrétaire de directions au service de la commission des Finances du Sénat.

Celle-ci organise au Sénat, conjointement avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC), un colloque intitulé « Mesure du commerce international en valeur ajoutée : pour une vision plus claire de la mondialisation ».

Nous sommes le 15 octobre 2010.

Le téléphone sonne...



Invitation à une conférence sur:

Mesure du commerce international en valeur ajoutée : pour une vision plus claire de la mondialisation

Paris, le 15 octobre 2010

La Commission des Finances du Sénat et l'Organisation Mondiale du Commerce vous invitent à participer à une conférence, organisée à Paris le 15 octobre 2010, pour traiter de la fragmentation des chaînes de valeur et des défis posés par le suivi et l'analyse des politiques de commerce extérieur.

A. Objectifs

Partant du constat de **l'inadéquation des instruments actuels de mesure des échanges extérieurs face aux conséquences de la mondialisation**, la conférence réunira des experts français et internationaux pour faire le point des avancées récentes dans ce domaine et évaluer leurs implications pour la compréhension du phénomène de la mondialisation et la conduite des politiques économiques nationales.

1. Des instruments de mesure du commerce extérieurs inadaptés

La rapidité des transformations que connaît l'économie mondiale a pris de court les analystes. L'intégration des marchés internationaux observée depuis la Seconde Guerre Mondiale s'est enrichie, plus récemment, par **une intégration verticale de plus en plus poussée des industries**, sous l'effet conjoint de la mondialisation, des avancées des techniques de l'information et des nouveaux modèles de gestion industrielle. La spécialisation internationale repose alors non plus sur les avantages comparatifs en terme de produit fini, mais aussi de plus en plus sur ces mêmes avantages rapportés à une étape précise du processus de production.

Le phénomène conduit à une **fragmentation internationale de la chaîne de valeur**. Cette internationalisation de la production industrielle et la montée en puissance des pays émergents se traduit par le développement d'échanges croisés, très souvent dans le cadre des échanges intra-établissements ou d'accords de sous-traitance. Ainsi, les échanges de biens intermédiaires ont représenté, en 2008, 40% du commerce international de biens, hors pétrole.

La comptabilisation traditionnelle de ces échanges sur la base de leur valeur commerciale mesurée à la frontière **induit une série de déformations statistiques** (en particulier une surévaluation des grandeurs économiques effectivement en jeu). Dans ces conditions, les instruments traditionnels de la statistique économique perdent de leur pertinence. Une étude du Sénat¹ rappelle ainsi que la mesure traditionnelle des

1. "Mesure des échanges extérieurs de la France et mondialisation" Étude économique, n° 3 - 1^{er} juillet 2009.

échanges extérieurs ne permet plus à elle seule d'expliquer comment l'activité des agents économiques s'insère dans l'économie mondiale, alors que les performances d'un pays dépendent, à un degré croissant, de sa capacité à tirer parti de la nouvelle division internationale du travail.

2. La mesure du commerce extérieur en valeur ajoutée

De nombreuses initiatives cherchent à adapter les outils statistiques aux nouveaux défis de l'économie internationale. Une des voies de recherches est la mesure du commerce en valeur ajoutée, qui vise à valoriser les exportations réalisées par les secteurs productifs de l'économie nationale en fonction de leur contenu domestique, après en avoir déduit la composante importée. En outre, cette approche, basée sur les outils de la comptabilité nationale, offre la possibilité d'identifier les secteurs qui, directement ou indirectement, ont participé à la chaîne nationale de valeur ajoutée exportée.

La mesure du commerce en valeur ajoutée permet d'améliorer une série d'indicateurs fondamentaux pour la conduite de la politique économique d'un pays, tant au niveau micro et méso-économique (politiques sectorielles) que macroéconomique. De plus, de tels chiffres font apparaître bien plus précisément les enjeux réels de la mondialisation et permettent d'éclairer les débats publics relatifs au commerce, au développement, à la localisation des industries ainsi qu'aux déséquilibres externes des économies en cette période incertaine de sortie de crise.

L'objectif de la conférence est d'évaluer les résultats obtenus par cette méthode pour éclairer l'évolution du commerce extérieur et identifier les forces et les faiblesses du tissu industriel national en matière de compétitivité internationale. Ce sera aussi l'occasion d'en analyser les applications et de définir les directions de recherche. Ces travaux pourraient ainsi permettre d'avancer vers la définition d'outils offrant aux acteurs publics et privés ainsi qu'aux citoyens une vision plus juste des échanges internationaux.

B. Programme de travail

La Conférence, organisée par la commission des finances du Sénat et l'Organisation Mondiale du Commerce se tiendra le vendredi 15 octobre 2010, au Palais du Luxembourg (salle Clemenceau) / 15, rue de Vaugirard / 75006 Paris.

La matinée sera consacrée à une présentation des avancées statistiques en matière de mesure du commerce en valeur ajoutée. Les exposés couvriront les expériences françaises et internationales. Les travaux de l'après-midi se concentreront sur les enjeux en matière d'analyse et de suivi de l'économie internationale.

La journée se conclura sur une évaluation des options méthodologiques et l'apport des mesures du commerce en valeur ajoutée pour une meilleure compréhension économique et sociale des effets de la mondialisation, les déterminants de la compétitivité industrielle des nations et la soutenabilité de leurs économies.

Conférence Paris 15 Octobre 2010

**Mesure du commerce international en valeur ajoutée :
Pour une vision plus claire de la mondialisation**

Version 08/09/2010

1. Matinée

1. A INSTALLATION ET INTRODUCTION

MM. Jean Arthuis, président de la commission des finances du Sénat et Pascal Lamy, directeur général de l'Organisation mondiale du commerce

(09H30 – 10H15)

10h15 – 10h30: Pause café

1. B L'EXPÉRIENCE INTERNATIONALE ET FRANÇAISE

(10h30 – 12h30)

Modérateur : M. Patrick Artus, directeur des études économiques de Natixis, membre du Conseil d'analyse économique

Présentation (du panel et de ses objectifs) (15 minutes)

i. L'intégration internationale des processus industriels et commerce en biens intermédiaires.

l'expérience des pays de l'OCDE (M. Sébastien Miroudot, économiste à la direction des échanges de l'OCDE)

30 minutes (20 de présentation, 10 pour répondre aux questions)

ii. L'intégration internationale des processus industriels: l'expérience allemande (Mme Dalia Marin, professeur à l'Université de Munich)

30 minutes

iii. Le commerce extérieur de la France mesuré en valeur ajoutée (M. Guillaume Daudin, professeur d'économie à l'université de Lille I et chercheur associé à l'OFCE, Mmes Christine Riffart, économiste senior à l'OFCE et Danielle Schweisguth, économiste à l'OFCE)

30 minutes

iv. La mesure du commerce en valeur ajoutée: les options méthodologiques et les expériences en cours (M. Andreas Maurer, statisticien de la division de la recherche économique et des statistiques de l'OMC)

15 minutes (pas de discussion car le sujet sera repris l'après-midi)

12:30 – 14:30

Déjeuner libre (sauf pour les intervenants, sur invitation personnelle)

2. Après midi

2. A LES ENJEUX STATISTIQUES ET ÉCONOMIQUES DE LA MONDIALISATION

14h30 – 17h30

Modérateur : M. Jean Pisani-Ferry, directeur de Bruegel, membre du Conseil d'analyse économique

Présentation (du panel et de ses objectifs) (15 minutes)

i. Rôle des chaînes productives internationales dans la transformation productives des pays en développement: l'exemple asiatique (M. Hubert Escaith, chef statisticien de la division de la recherche économique et des statistiques de l'OMC)

30 minutes.

ii. Les enjeux pour les sociétés post-industrielles: Externalisation, progrès technique et compétitivité. (Mme Lilas Demmou, économiste, Université Paris VIII, ex direction générale du Trésor)

30 minutes.

iii. Les options méthodologiques pour la mesure du commerce en valeur ajoutée; son apport complémentaire sur la mondialisation, la compétitivité et la soutenabilité économique au tableau de bord proposé par la Commission Stiglitz-Fitoussi (M. Jean-Philippe Cotis, directeur général de l'INSEE)

30 minutes.

16:15 – 16:30 Pause café

iv. Mesure des échanges extérieurs de la France et mondialisation: présentation des défis et des enjeux suivi d'une table ronde (M. Jean Pisani-Ferry, directeur de Bruegel, membre du Conseil d'analyse économique)

45 minutes

2. B Conclusions

17H15- 17H30 (M. Jean Arthuis, président de la commission des finances du Sénat)



MESURE DU COMMERCE INTERNATIONAL EN VALEUR AJOUTÉE : POUR UNE VISION PLUS CLAIRE DE LA MONDIALISATION

9 h 00 | Accueil des participants

9 h 30 | **INTRODUCTION**

M.M. Jean Arthuis, Président de la commission des finances du Sénat
et Pascal Lamy, Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce.

10 h 15 | Pause café

L'EXPÉRIENCE INTERNATIONALE ET FRANÇAISE

Moderateur : M. Patrick Arles, Directeur des études économiques de Natixis,
membre du Conseil d'analyse économique.

10 h 30 | **Présentation du panel et de ses objectifs**

M. Patrick Arles, Directeur des études économiques de Natixis,
membre du Conseil d'analyse économique.

10 h 45 | **L'intégration internationale des processus industriels et commerce
en ligne international : l'expérience des pays de l'OCDE**

M. Séverine Illiescu, Économiste à la Direction
des échanges de l'OCDE.

11 h 15 | **L'intégration internationale des processus industriels :
l'expérience allemande**

Mme Della Morte, Professeur à l'Université de Munich.

11 h 45 | **Le commerce extérieur de la France mesuré en valeur ajoutée**

M. Guillaume Desjais, professeur d'économie à l'Université de Lille I
et chercheur associé à l'OFCE, Mme Genevieve Hillier, Économiste senior
à l'OFCE et Danielle Schmitz, Économiste à l'OFCE.

12 h 15 | **Le revenu de commerce en valeur ajoutée :**

les options méthodologiques et les expériences en cours
M. Antoine Lavezzi, Statisticien de la division de la recherche économique
et des statistiques de l'OMC.

12 h 30 | Déjeuner libre

LES ENJEUX STATISTIQUES ET ÉCONOMIQUES DE LA MONDIALISATION

Moderateur : M. Jean Plesni-Ferry, Directeur de Bruegel, membre du Conseil
d'analyse économique.

14 h 30 | **Présentation du panel et de ses objectifs**

M. Jean Plesni-Ferry, Directeur de Bruegel, membre du Conseil
d'analyse économique.

14 h 45 | **Rôle des chaînes productives internationales dans la transformation
productrice des pays en développement : l'exemple asiatique**

M. Hubert Escalé, Chef statisticien de la division
de la recherche économique et des statistiques de l'OMC.

15 h 15 | **Les enjeux pour les acheteurs internationaux :
universalisation, progrès technique et compétitivité**

Mme Lilie Damasco, Chercheur associé à Érasme - EP1 Université Paris VII,
(ex direction générale de Trésor).

15 h 45 | **Les options méthodologiques pour la mesure de commerce
en valeur ajoutée : un aperçu complémentaire sur la mondialisation,
la compétitivité et la soutenabilité économique au tableau de bord
proposé par le Comptable Sébastien-François**

M. Jean-Philippe Collé, Directeur général de l'INSEE.

16 h 15 | Pause café

16 h 30 | **Mesure des échanges extérieurs de la France et mondialisation :**

présentation des défis et des enjeux sous l'angle table ronde
M. Jean Plesni-Ferry, Directeur de Bruegel, membre du Conseil d'analyse
économique.

17 h 15 | **Congestion**

M. Jean Arthuis, Président de la commission des finances du Sénat.



MESURE DU COMMERCE INTERNATIONAL EN VALEUR AJOUTÉE : POUR UNE VISION PLUS CLAIRE DE LA MONDIALISATION

Vendredi 15 octobre 2010

Nom _____

Prénom _____

Organisation _____

Fonction _____

Adresse _____

_____ Code postal _____

Ville _____ Pays _____

Tel _____ Fax _____

E-mail _____

Carton réponse

à retourner avant
le jeudi 11 octobre 2010
par courrier, par mail (cp@sevensibornet.fr)
ou par télécopie (01 42 94 26 06)

- Assemblée (matin)
- Assemblée (après-midi)
- N'assistera pas
au colloque

Affranchir
ou tenir
en vigueur

COMMISSION DES FINANCES DU SÉNAT
Mme Caroline Piaran
15, rue de Vaugirard
75291 PARIS CEDEX 06



Rédacteur : Caroline Plavan

Paris, le 11 octobre 2010

**NOTE À L'ATTENTION DE M. ERIC TAVERNIER,
CHEF DE SECRÉTARIAT
(copie à David Bonnet, aux administrateurs-adjoints, aux secrétaires
et aux agents de la commission)**

SERVICE
DES
COMMISSIONS

COMMISSION
DES
FINANCES

**OBJET : PRÉPARATION MATÉRIELLE DU COLLOQUE
« MESURE DU COMMERCE EXTÉRIEUR EN VALEUR AJOUTÉE : POUR UNE
VISION PLUS CLAIRE DE LA MONDIALISATION »
15 OCTOBRE 2010**

La commission des finances organise, en partenariat avec l'OMC, un colloque sur le commerce extérieur qui se tiendra **Salle Clemenceau**, le **15 octobre 2010 de 9h30 à 17h30**. Ce colloque est ouvert à tous les sénateurs, à la presse et à un nombre limité de participants, qui auront réservé leur place nominative avant le 11 octobre.

Ce colloque aura lieu simultanément en français et en anglais.

La présente note fournit quelques éléments concernant l'organisation de cet événement.

A. DEROULEMENT DE LA JOURNEE

1) Installation de la salle Clemenceau

Vers 8h45, les cavaliers et les casques de traduction auront été disposés (y compris une dizaine pour le 1^{er} rang).

Plan de table (*voir annexe*) : le président (JA pour Jean Arthuis) face au public, M. Pascal Lamy, co-président, à sa gauche, et autour les intervenants (ceux du matin à la table et ceux de l'après-midi au 1^{er} rang¹ et inversement l'après-midi).

Attention l'après-midi est scindée entre conférence et table ronde (avant/après pause café) donc changer les cavaliers

Les deux premiers rangs de la salle Clemenceau seront réservés pour les parlementaires, les collaborateurs des intervenants et les VIP (autres intervenants, députés, invités du Président, etc... : *faxer la liste à la Questure*).

¹ Mme Lefèvre et M. Escailh



Laisser une place vacante pour l'ordinateur portable en vue des présentations Powerpoint. Un technicien audiovisuel installera un écran vidéo. Il sera présent toute la matinée.

Un adjoint doit changer les présentations powerpoint en fonction des intervenants (Patrick). Un visuel est prévu quand il n'y a pas de projection.

Le rédacteur de l'OMC, M. Gonguet ainsi que les deux traducteurs de la société Ubiquis seront dirigés vers les cabines de traduction.

2) Accueil des intervenants (voir liste ci-jointe)

Ils devraient se présenter à partir de 9h00 à l'accueil du 15 ter, rue de Vaugirard. (Ont été convoqués à cette loge afin de ne pas être bloqués par le public qui attendra au 15, rue de Vaugirard).

- Auront un badge avec une gommette de couleur différente pour les diriger plus facilement vers la table ;

- à 8h45, 3 administrateurs-adjoints pour les accueillir (Caroline, Isabelle et Roland feront la navette avec la salle Clemenceau pour chaque petit groupe à escorter).

Dans la salle, Patrick et un agent les accueilleront et les dirigeront vers leurs places respectives.

Vers 9h25, vérifier que tous sont bien arrivés, sinon rappeler l'accueil.

3) Accueil des participants (public : 89 places assises)

Matin :

Les premiers arrivants devraient se présenter dès 8h45 à la loge du 15, rue de Vaugirard (les convoquer dès 9h00 pour anticiper le temps de pointage + portiques de sécurité ...).

- 1 agent et 1 secrétaire (Sylvie et Alice) devront être sur place dès 8h45.

Distribution de 89 badges contre émargement (liste établie par ordre alphabétique, en prévoir 5 exemplaires). Normalement, seuls les inscrits peuvent entrer !! mais il y aura sans doute de la place dispo donc ne pas être trop rigide...)



La secrétaire (Alice) reste jusqu'à 10h00 pour attendre les éventuels retardataires et l'agent (Sylvie) vient en renfort Salle Clemenceau. Au-delà de 10h, les agents de l'accueil pointeront les éventuels arrivants et les dirigeront vers la salle.

Après-midi : Idem

Au 15, rue de Vaugirard : 13h45 : début du pointage (Redistribution de nouveaux badges)

Une secrétaire reste jusqu'à 14h45.

Au 15 *ter* : Les interprètes sont attendus (ne participent pas au déjeuner des intervenants).

4) Déroulement du colloque

La matinée débute à 9h30, et se termine à 12h30.

L'après-midi débute à 14h30 et se termine à 18h00.

2 pauses café de 15 minutes chacune prévues : 10h15 et 16h15 (Salle René Coty)

Le déjeuner est libre pour les participants.

*Un salon du restaurant du Sénat a été réservé pour les intervenants, accompagnés par le Président (**M. Lamy n'y participera pas**).*

B. ÉLÉMENTS ANNEXES

1) Présentation Powerpoint

Récupérer tous les slides suffisamment en avance pour les enregistrer sur l'ordinateur (+ photocopie en une centaine d'exemplaires).

+ envois aux modérateurs et à UBIQUS

Chaque intervenant fait défiler ses diapos. Pour ce faire, une télécommande est mise à sa disposition.

Un écran sera installé de biais par rapport à la tribune pour que les intervenants puissent voir leurs présentations.



2) Traduction

Des casques de traduction seront disponibles au fond de la Salle.

- 1 agent et 1 stagiaire de la communication les distribueront au public.

3) Micros HF

2 micros HF (pour les 2 premiers rangs seulement) et 2 micros fil seront fournis par le Secrétariat général de la Questure dans la salle.
(Possibilité de questions en anglais, ok pour traduction)

(1 agent s'occupe de faire circuler les micros dans le public)

4) L'enregistrement du débat

Captation vidéo en français et en anglais (obligatoire pour les 2 compte rendus : il y aura des actes publiés dans quelques semaines)

DVD + Captation

C. CONTRIBUTION DES SERVICES

Service du Patrimoine mobilier et des achats

Le service du Patrimoine et des achats fournira les éléments nécessaires aux pauses café dans la salle René Coty.

Service du Secrétariat général de la Questure

Il donnera les consignes pour l'agencement de la salle Clemenceau et du Foyer (disposera des panneaux « réservé » aux deux premiers rangs de la salle Clemenceau, installera les tables pour documents ...).

Prévoit les tables de pointage à l'accueil du 15, rue de Vaugirard.



Service de la Communication

Le service de la Communication installera les éléments de signalétique.
Il assurera l'accueil des journalistes non accrédités au 15, rue de Vaugirard.

Les photographes prendront des photos au début de chaque session.

Le service audiovisuel fournira une télécommande pour la diffusion des documents Power Point.

L'ensemble de la manifestation sera filmé pour en permettre la retransmission sur le site Internet du Sénat en français et en anglais et une retransmission en différé sur Public Sénat.

Service du Cabinet des Questeurs et de la Sécurité

Le service du Cabinet des Questeurs et de la Sécurité mettra à disposition deux agents pour la pause café en salle René Coty.

Commission des Finances

Elle fournira, au plus tard le mercredi 13 octobre, au service du Cabinet des Questeurs et au Secrétariat général de la Questure les listes des intervenants et des participants.

Elle établit le plan de table et les cavaliers.

Elle fournit la carte flash pour l'enregistrement et le PC pour les powerpoints.



Rédacteur : Caroline Plavan

Paris, le 11 octobre 2010

**NOTE À L'ATTENTION DE M. ERIC TAVERNIER,
CHEF DE SECRÉTARIAT**
(copie à David Bonnet, aux administrateurs-adjoints, aux secrétaires
et aux agents de la commission)

SERVICE
DES
COMMISSIONS

COMMISSION
DES
FINANCES

OBJET : PRÉPARATION MATÉRIELLE DU COLLOQUE
« MESURE DU COMMERCE EXTÉRIEUR EN VALEUR AJOUTÉE : POUR UNE
VISION PLUS CLAIRE DE LA MONDIALISATION »
15 OCTOBRE 2010

La commission des finances organise, en partenariat avec l'OMC, un colloque sur le commerce extérieur qui se tiendra Salle Clemenceau, le 15 octobre 2010 de 9h30 à 17h30. Ce colloque est ouvert à tous les sénateurs, à la presse et à un nombre limité de participants, qui auront réservé leur place nominative avant le 11 octobre.

Ce colloque aura lieu simultanément en français et en anglais.

La présente note fournit quelques éléments concernant l'organisation de cet événement.

A. DEROULEMENT DE LA JOURNEE

1) Installation de la salle Clemenceau

Vers 8h45, les cavaliers et les casques de traduction auront été disposés (y compris une dizaine pour le 1^{er} rang).

Plan de table (*voir annexe*) : le président (JA pour Jean Arthuis) face au public, M. Pascal Lamy, co-président, à sa gauche, et autour les intervenants (ceux du matin à la table et ceux de l'après-midi au 1^{er} rang¹ et inversement l'après-midi).

Attention l'après-midi est scindée entre conférence et table ronde (avant/après pause café) donc changer les cavaliers

Les deux premiers rangs de la salle Clemenceau seront réservés pour les parlementaires, les collaborateurs des intervenants et les VIP (autres intervenants, députés, invités du Président, etc... : *faxer la liste à la Questure*).

¹ Mme Lefèvre et M. Escaith



Laisser une place vacante pour l'ordinateur portable en vue des présentations Powerpoint. Un technicien audiovisuel installera un écran vidéo. Il sera présent toute la matinée.

Un adjoint doit changer les présentations powerpoint en fonction des intervenants (Patrick). Un visuel est prévu quand il n'y a pas de projection.

Le rédacteur de l'OMC, M. Gonguet ainsi que les deux traducteurs de la société Ubiquis seront dirigés vers les cabines de traduction.

2) Accueil des intervenants (voir liste ci-jointe)

Ils devraient se présenter à partir de 9h00 à l'accueil du 15 *ter*, rue de Vaugirard. (Ont été convoqués à cette loge afin de ne pas être bloqués par le public qui attendra au 15, rue de Vaugirard).

- Auront un badge avec une gommette de couleur différente pour les diriger plus facilement vers la table ;

- à 8h45, 3 administrateurs-adjoints pour les accueillir (Caroline, Isabelle et Roland feront la navette avec la salle Clemenceau pour chaque petit groupe à escorter).

Dans la salle, Patrick et un agent les accueilleront et les dirigeront vers leurs places respectives.

Vers 9h25, vérifier que tous sont bien arrivés, sinon rappeler l'accueil.

3) Accueil des participants (public : 89 places assises)

Matin :

Les premiers arrivants devraient se présenter dès 8h45 à la loge du 15, rue de Vaugirard (*les convoquer dès 9h00 pour anticiper le temps de pointage + portiques de sécurité ...*).

- 1 agent et 1 secrétaire (Sylvie et Alice) devront être sur place dès 8h45.

Distribution de 89 badges contre émargement (liste établie par ordre alphabétique, *en prévoir 5 exemplaires*). Normalement, seuls les inscrits peuvent entrer !! mais il y aura sans doute de la place dispo donc ne pas être trop rigide...



La secrétaire (Alice) reste jusqu'à 10h00 pour attendre les éventuels retardataires et l'agent (Sylvie) vient en renfort Salle Clemenceau. Au-delà de 10h, les agents de l'accueil pointeront les éventuels arrivants et les dirigeront vers la salle.

Après-midi : Idem

Au 15, rue de Vaugirard : 13h45 : début du pointage (Redistribution de nouveaux badges)

Une secrétaire reste jusqu'à 14h45.

Au 15 *ter* : Les interprètes sont attendus (ne participent pas au déjeuner des intervenants).

4) Déroulement du colloque

La matinée débute à 9h30, et se termine à 12h30.

L'après-midi débute à 14h30 et se termine à 18h00.

2 pauses café de 15 minutes chacune prévues : 10h15 et 16h15 (Salle René Coty)

Le déjeuner est libre pour les participants.

*Un salon du restaurant du Sénat a été réservé pour les intervenants, accompagnés par le Président (**M. Lamy n'y participera pas**).*

B. ÉLÉMENTS ANNEXES

1) Présentation Powerpoint

Récupérer tous les slides suffisamment en avance pour les enregistrer sur l'ordinateur (+ photocopie en une centaine d'exemplaires).

+ envois aux modérateurs et à UBIQUS

Chaque intervenant fait défiler ses diapos. Pour ce faire, une télécommande est mise à sa disposition.

Un écran sera installé de biais par rapport à la tribune pour que les intervenants puissent voir leurs présentations.



2) Traduction

Des casques de traduction seront disponibles au fond de la Salle.

- 1 agent et 1 stagiaire de la communication les distribueront au public.

3) Micros HF

2 micros HF (pour les 2 premiers rangs seulement) et 2 micros fil seront fournis par le Secrétariat général de la Questure dans la salle. (Possibilité de questions en anglais, ok pour traduction)

(1 agent s'occupe de faire circuler les micros dans le public)

4) L'enregistrement du débat

Captation vidéo en français et en anglais (obligatoire pour les 2 compte rendus : il y aura des actes publiés dans quelques semaines)

DVD + Captation

C. CONTRIBUTION DES SERVICES

Service du Patrimoine mobilier et des achats

Le service du Patrimoine et des achats fournira les éléments nécessaires aux pauses café dans la salle René Coty.

Service du Secrétariat général de la Questure

Il donnera les consignes pour l'agencement de la salle Clemenceau et du Foyer (disposera des panneaux « réservé » aux deux premiers rangs de la salle Clemenceau, installera les tables pour documents ...).

Prévoit les tables de pointage à l'accueil du 15, rue de Vaugirard.



Service de la Communication

Le service de la Communication installera les éléments de signalétique.
Il assurera l'accueil des journalistes non accrédités au 15, rue de Vaugirard.

Les photographes prendront des photos au début de chaque session.

Le service audiovisuel fournira une télécommande pour la diffusion des documents Power Point.

L'ensemble de la manifestation sera filmé pour en permettre la retransmission sur le site Internet du Sénat en français et en anglais et une retransmission en différé sur Public Sénat.

Service du Cabinet des Questeurs et de la Sécurité

Le service du Cabinet des Questeurs et de la Sécurité mettra à disposition deux agents pour la pause café en salle René Coty.

Commission des Finances

Elle fournira, au plus tard le mercredi 13 octobre, au service du Cabinet des Questeurs et au Secrétariat général de la Questure les listes des intervenants et des participants.

Elle établit le plan de table et les cavaliers.

Elle fournit la carte flash pour l'enregistrement et le PC pour les powerpoints.

LISTE DES INTERVENANTS

Convoqués au 15 bis (entrée voitures) et 15 ter (entrée piétons), rue de
Vaugirard

Dès 8h50 : Trois fonctionnaires de la commission des finances les accueilleront au 15 ter
(Merci de rediriger vers l'accueil les 4 personnes entrant en voiture et le cycliste qui se présenteront au 15 bis)

M. Pascal Lamy (*immatriculation Voiture : 111 XX 75*) **(! se représentera à nouveau à 14 heures : ne participe pas au déjeuner au restaurant du Sénat)**

Mme Claire Lefèbvre (*immatriculation Voiture : 112 XY 92*)

M. Guillaume Daudin (*Vélo*)

M. Hubert Escaith

M. Fabien Gonguet (rédacteur de l'OMC)

M. Sébastien Miroudot

Mme Dalia Marin

Mme Christine Rifflart

Mme Danielle Schweisguth

M. Andreas Maurer

Mme Lilas Demmou

M. Dominique Guellec

Mlle Cécile Hirsch et M. Christopher Edwards (traducteurs de la société Ubiquis)

Vers 9h30 : Un fonctionnaire de la commission des finances l'accueillera au 15 ter

M. Patrick Artus

Vers 12h45-13h00: A diriger vers le restaurant des sénateurs

M. Jean Pisani-Ferry

M. Jean-Philippe Cotis (*immatriculation Voiture : 114 WX 75*)

A 14h00: Un fonctionnaire de la commission des finances l'accueillera au 15 ter

M. Patrick Messerlin

A 16h15 : **A diriger directement en salle Clemenceau** (*pour la table ronde de 16 heures 30*)

M. Benoit Cœuré (*immatriculation Voiture : 222 KWE 98*)

TROMBINOSCOPE DES INTERVENANTS



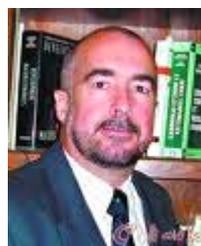
Pascal LAMY



Jean-Philippe COTIS



Patrick ARTUS



Hubert ESCAITH

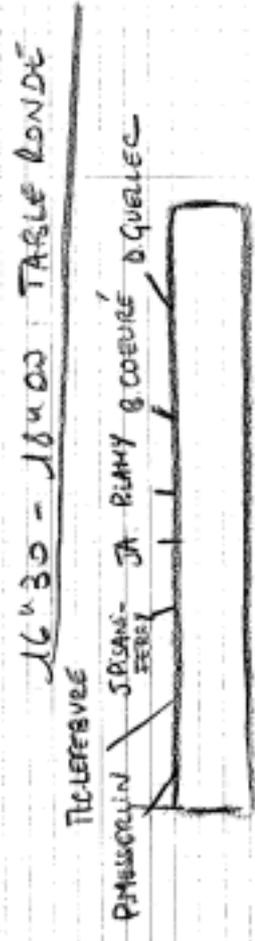
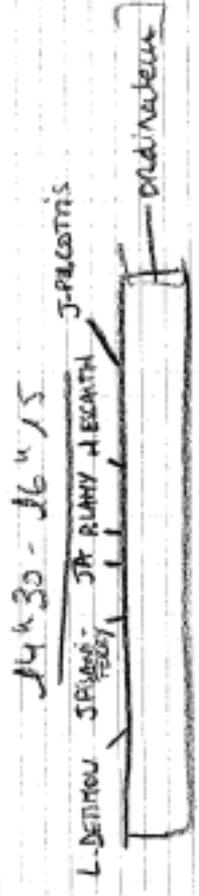
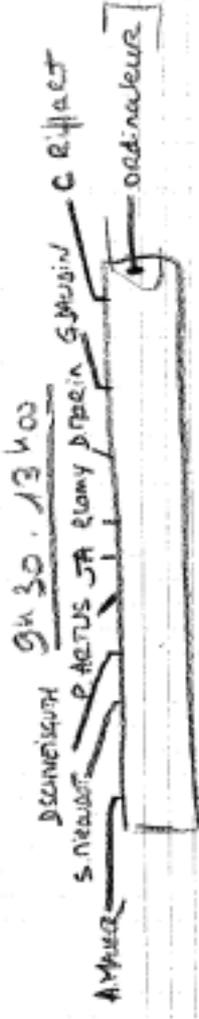


Jean PISANI-FERRY



Benoit CŒURÉ

ASoct 2010 - Colloquium EMC



MAIL D'INVITATION ADRESSÉ AUX INTERVENANTS

Madame, Monsieur,

MM. Jean Arthuis, président de la commission des finances du Sénat et Pascal Lamy, directeur général de l'Organisation mondiale du commerce vous remercient d'avoir accepté d'intervenir lors du colloque qu'ils organisent, le vendredi 15 octobre 2010, à Paris, au Palais du Luxembourg (salle Clemenceau), sur le thème : « Mesure du commerce international en valeur ajoutée : pour une vision plus claire de la mondialisation ».

Vous trouverez, en pièces jointes, le programme du colloque et les principaux renseignements pratiques.

Afin de vous assurer un meilleur accès au Palais, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir vous présenter, à partir de 9 heures, à l'entrée située au **15 ter, rue de Vaugirard – 75006 Paris (pièce d'identité requise)**. Si vous désirez venir en voiture, merci de nous indiquer, par fax (01 42 34 26 06 – à l'attention de Mme Caroline Plavan) ou par mail (c.plavan@senat.fr), **avant le 11 octobre**, le type, la couleur et l'immatriculation de votre véhicule. De même, si un ou plusieurs **collaborateurs** devaient vous accompagner, nous vous saurions gré de bien vouloir nous communiquer leur identité par le même moyen et dans le même délai.

D'autre part, si vous souhaitez accompagner votre intervention d'un **document informatique** (type Power Point), il conviendrait que vous l'envoyiez à Mme Caroline Plavan d'ici au **13 octobre** afin d'assurer la projection de ce document.

Enfin, M. Jean Arthuis, président de la commission des finances du Sénat, serait heureux de vous **convier à déjeuner**, le 15 octobre, entre les deux sessions du colloque. Là encore, merci de confirmer votre présence à Mme Caroline Plavan.

Nous demeurons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Pour l'équipe de la commission des finances du Sénat
David BONNET (Administrateur à la commission des finances) et Caroline PLAVAN
(Administratrice-adjointe)

**COLLOQUE "MESURE DU COMMERCE INTERNATIONAL
EN VALEUR AJOUTÉE" : LISTE DES PARTICIPANTS CONVOQUÉS AU
15, RUE DE VAUGIRARD**

Nom	Prénom	Organisme	Fonctions
ABOUO N'DORI	Priscillia	Mission permanente Côte-d'Ivoire	Stagiaire
AGAH	Yonov	OMC	Ambassadeur
AGBA	Mounto	Mission Permanente du Togo	Deuxième secrétaire d'ambassade
ANIMAN	Ettekan	Mission permanente Côte-d'Ivoire	Conseiller économique
BALLARIN	Nicolas	OCDE	Chargé de mission
BESSON	Fabien	DG Trésor	Economiste
BIH-CHYI MEI		Permanent mission of Taiwan	Second secretary
BOURLANGES	Jean-Louis	Cour des Comptes	Conseiller-Maître
BOUSSER	Jean-Eric	Investnews	Journaliste
BOUVARD	Flore		
BRIDIER	Sophie	Le Cercle de l'Industrie	Juriste
CAO	Wen	Mission of P.R. China OMC	Attaché
CHATRY	Jean-Paul	EDF	
CHEN	Ruhua	Premier secrétaire ambassade de Chine	
CORBIER	Marie-Christine	Les Echos	Journaliste
de RIVAS	Clément	DG Trésor	Adjoint au chef de bureau Pol. Econ.
de WIT	Tessa	OMC	
DECREUX	Yvan	International Trade Centre	Senior Market Analyst
DELGADO	Pedro	Ministère de l'Economie (Delegamex OCDE)	
DER BOGHOSSIAN	Anoush	OMC	

Nom	Prénom	Organisme	Fonctions
DESPONTS	Jacques	BNP Paribas	Directeur délégué
DLAMINI	Thembayena Annastasia	Permanent mission of the kingdom of Swaziland	Ambassador
DO	Minh Thuong	Vietnam Mission to the UN	
DO	Truong Giang	Vietnam Mission to the UN	
DUPOUY	Emmanuel	DG Trésor	Chef de bureau
EMLINGER	Charlotte	CEPII	Economiste
EMMANUEL	William	Globalix	Journaliste
END	Nicolas	DG Trésor	
FARRUGIA	Jean-Patrick	APCM	Directeur de la formation
FLÜCKIGER	Stefan	OCDE	Représentant permanent adjoint
FORISSIER	Clémentine	Euractive	Rédactrice en chef
GALES le	Yann	Le Figaro	
GASNIER	Laurent	DGDDI	
GERRITSEN	Mathijs	Ministère aff. Économiques Pays Bas	Sc
GIMEL de	Louis	INSEE	Chef du département des synthèses sectorielles
GOSSET	Thomas	DG Trésor	Chef de bureau
GUERIN	Jean-Louis	Directeur CRCI	
GUICHARD	Stéphanie	OCDE	Senior Economist
HERVE	Patrick	DG Trésor	Chef de bureau

Nom	Prénom	Organisme	Fonctions
HOGUET	Patrick	Ancien député d'Eure-et-Loir	
HOROBIN	William	Dow Jones Newshires	Journaliste
JACLARD	Laurence	DGDDI	
JANSEN	Michael		Chargé de mission multilatérale
JULES	Robert	La Tribune	Journaliste
KAGIMU KIWANUKA	Maurice	Mission permanente de l'Ouganda à Genève	Ambassadeur permanent
KELEKCI	Eren		
LACRESSE	Emmanuel	DG Trésor	Adjoint au chef de bureau
LE MEUR	Isabelle	Assistante parlementaire de Mme Henriette Martinez, députée des Hautes-Alpes	
LEMMENS DIRIX	Chantal	OMC	
LINDNER	Andreas	OCDE	Chief - Statistiques commerce
LIU	Jackie	Hong Kong Economic and Trade Office OMC	Assistant Representative
MABILE	Sylvie	INSEE	
MARAIS	Jérémie	Agefi Hebdo	Journaliste
MARCEL	Vincent	VALEO	
MENG	Bo	OCDE	Analyste
MIMOUNI	Mondher	International Trade Centre	Chief, Market Analysis and Research
MOATTI	Sandra	Alternatives économiques	Journaliste
MOLDAWA	Zbigniew	Ministère de l'Economie Pologne	

Nom	Prénom	Organisme	Fonctions
MONGE	Francisco	OMC	Consultant
MOYNE	Véronique	INSEE	Chef de la division "Industrie et études"
NABLI	Razika	Ministère du Commerce et de l'Artisanat	Sous-directeur à l'Observatoire du commerce extérieur
NIECIAK	Barbara	Ambassade de Pologne	
NUORTILA	Karo	EUROSTAT	
OIVUKKAMÄKI	Matti	Délégation permanente de Finlande	Conseiller
PARIS	Patrick	Action contexte conseil	
PAWLOWSKA	Ewa	II Secretary	Permanent representation of Poland to the OCDE
POSTEL-VINAY	Grégoire	Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS)	Ingénieur général des Mines, Chef de la mission « Stratégie »
QIU	Jinchao	Shanghai WTO Affairs Consultation Center	Directeur de la division de l'analyse statistique
RAYMOND	Johann	Décideurs	Journaliste
ROBIN	Jean-Pierre	Le Figaro	
ROGARD	Pascal	Ministère des finances	Sous-directeur Europe et partenariats
ROSSETI di VALDABERO	Domenico	Commission Européenne - Belgique	Directeur général de la recherche
SANGLARD	Blaise	Délégation suisse auprès de l'OCDE	Conseiller d'ambassade

Nom	Prénom	Organisme	Fonctions
SERUZIER	Michel		Consultant en comptabilité nationale
SICSIC	Mickael	DG Trésor	
SOULE	Hachim	Ministry of economy and foreign trade Comores	Political Adviser
SWARD CAPRA	Marie Claire	Mission permanente de la Suède à Genève	Ambassadeur
TRANTORO	Antonio Yudi	Indonesian mission to the WTO à Genève	First secretary
VANDERSMISSEN	Françoise	SPF Economie	Attachée
VIRTON	Charles	Décideurs	Rédacteur en chef France
VITTORI	Jean-Marc	Les Echos	Editorialiste
WAJNBLOM	Emma	Departement commerce-Suède	Analyste
WANG	Xiaodong	OMC	Cabinet de Pascal Lamy
WATTEBLE	Alexandre		
WEBB	Colin	OCDE	Statisticien
WITZ	Julie	CGPME	Analyste économique
WIPAWEE	Wanapongs	Royal Thai Embassy	Commercial Counsellor
YAMANO	Norihiko	OCDE	
YAO	Kouman Adingra	Mission permanente Côte-d'Ivoire	Attaché

**PRESCRIPTIONS APPLICABLES AUX MANIFESTATIONS ORGANISÉES
DANS L'ENCEINTE DU PALAIS DU LUXEMBOURG**



DIRECTION
DE L'ACCUEIL ET DE
LA SÉCURITÉ

PJ n°2

Le Bureau du Sénat a subordonné le déroulement de toute manifestation dans l'enceinte du Palais du Luxembourg au respect, par ses organisateurs, de quelques procédures destinées notamment à préserver, dans de bonnes conditions, la sécurité du Sénat.

**Le non-respect de ces consignes et des délais pourra entraîner
l'annulation de la manifestation.**

Pour des besoins internes, notamment la réunion de l'une de ses instances, le Sénat pourra annuler la réservation des salles allouées à des organismes extérieurs et ce sans condition de délai.

Toute autorisation donnée emporte obligation pour les organisateurs de respecter les prescriptions suivantes :

I. - NATURE DES MANIFESTATIONS

Les organisateurs s'engagent à ce que leur manifestation organisée dans les salles du Palais du Luxembourg et de ses dépendances n'ait ni but lucratif, ni caractère commercial.

La mise à disposition de ces salles ne peut donner lieu à la perception, par l'organisateur, de recettes sous quelque forme que ce soit (contribution financière demandée aux participants, opérations de sponsoring, présence de logo, etc.). Aucun acte commercial (incluant des cadeaux aux participants), aucune transaction financière, ne peuvent être autorisés dans l'enceinte du Palais du Luxembourg.

La salle Clemenceau peut être mise à disposition pour l'organisation de réunions présentant un lien étroit avec les activités législatives, d'évaluation, de contrôle et de prospective parlementaires ou ayant un objet se rapportant directement aux élus locaux, aux territoires et aux activités internationales.

II. - INSTRUCTION DES DOSSIERS POUR AGRÉMENT, ACTIONS DE COMMUNICATIONS

Un formulaire de renseignements (PJ n°1) est à renvoyer complété à la Direction de l'Accueil et de la Sécurité¹ au plus tard deux mois avant la date prévue de la manifestation.

Les actions de communication envisagées par l'organisateur de la réunion, en particulier les invitations et le programme, doivent être envoyées pour validation préalable à la Direction de l'Accueil et de la Sécurité, au plus tard un mois avant la date de la manifestation. Aucune référence au Sénat n'est autorisée ; il convient d'indiquer « Palais du Luxembourg » suivi du nom de la salle concernée. L'adresse d'accueil est usuellement du lundi au vendredi : le 15 rue de Vaugirard, 75006 Paris pour les salles Clemenceau et Coty, le 28 rue de Vaugirard, 75006 Paris pour les salles Monnerville et Vaugirard et le samedi - quelle que soit la salle - le 15 TER rue de Vaugirard, 75006 Paris.

¹ Contact : Tel : 01.42.34.26.66 – Fax : 01.42.34.23.34 – courriel : salles@senat.fr
15, RUE DE VAUGIRARD – 75291 PARIS CEDEX 06



III. - REDEVANCE FORFAITAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION DES SALLES CLEMENCEAU ET MONNERVILLE

La mise à disposition des salles Clemenceau et Monnerville est soumise au paiement d'une redevance permettant de contribuer à leurs charges de fonctionnement. Le montant de cette redevance forfaitaire TTC, pour une demi-journée, s'élève à 1 000 € pour la salle Clemenceau (2000 € la journée), et 500 € pour la salle Monnerville (1 000 € la journée). Un supplément forfaitaire de 500 € est demandé le dimanche pour la salle Clemenceau.

Une facture sera envoyée après la tenue de la manifestation à l'adresse indiquée sur le formulaire de renseignements. Le paiement doit être effectué sous 30 jours.

IV. - ORGANISATION PRATIQUE ET PRESTATIONS TECHNIQUES

Les organisateurs prendront contact avec la Direction de l'Accueil et de la Sécurité au **plus tard deux semaines** avant la date de leur réunion, afin de formuler leurs besoins pratiques et techniques (écran et vidéoprojecteur, enregistrement audio sur cd-rom à récupérer à l'issue de la réunion, etc.).

Une captation vidéo peut être proposée sur devis dans la salle Clemenceau. La demande est à formuler au plus tard un mois avant la date de la manifestation auprès du Service de la Communication². Une captation vidéo faite par les organisateurs avec leurs propres moyens, est autorisée uniquement dans les salles de réunion, à l'exclusion de tout autre lieu du Palais du Luxembourg.

Aucune consommation de nourriture ou de boisson n'est autorisée dans les salles Clemenceau, Monnerville et Vaugirard et leurs abords.

L'ensemble des documents et déchets divers doivent être débarrassés et remontés par les organisateurs à l'issue de la manifestation.

L'attention des organisateurs est attirée sur :

- la présence d'un gymnase au-dessus des salles Monnerville et Vaugirard qui peut engendrer quelques nuisances sonores ;
- le fait qu'il est nécessaire d'emprunter des escaliers (3 étages) pour accéder aux salles Monnerville et Vaugirard.

V. - PRESCRIPTIONS SPÉCIFIQUES À LA SALLE RENÉ COTY

La mise à disposition de la salle René Coty pour l'organisation d'un buffet debout est subordonnée à la communication à la Direction de l'Accueil et de la Sécurité, au plus tard deux semaines avant la date de la manifestation, du nom du traiteur intervenant et au plus tard deux jours avant cette même date, des noms des personnels intervenants et de l'immatriculation du véhicule de livraison. Deux volées de marches sont à monter pour atteindre l'office de la salle.

Un buffet nappé de blanc sera installé dans la salle ; des banquettes de confort – qui en doivent pas être déplacées – sont installées dans le pourtour de la salle ; aucun autre mobilier n'est autorisé ; aucune vaisselle n'est mise à disposition ; un office attenant à la salle incluant deux réfrigérateurs et un petit four est mis à disposition mais il ne peut pas être utilisé pour cuisiner ; aucune flamme n'est autorisée dans la salle.

À l'issue de la manifestation, le jour même, les locaux (salle et office) doivent être débarrassés de tous les restes, l'office laissé propre et les poubelles remontées par le traiteur.

² Contact M. Jean-Yves LE SAINT, Tél : 01 42 34 35 86 ou Hans ANTONIN, Tél : 01 42 34 30 30
courriel : audiovisuel@senat.fr



VI. - LISTE NOMINATIVE DES PARTICIPANTS

Les organisateurs doivent envoyer, au plus tard deux jours ouvrés avant la date de la réunion, la liste nominative de tous les participants (invités, orateurs, organisateurs, journalistes, etc.), classée par ordre alphabétique, en indiquant le nombre total de personnes prévu. La date et la salle de la manifestation seront rappelées sur la liste. L'envoi de cette liste dans les délais conditionne le maintien de la manifestation.

Le respect de la capacité des salles est impératif ; le nombre de contremerques autocollantes fourni correspond strictement au nombre maximum de personnes autorisées à entrer dans l'enceinte du Palais du Luxembourg pour la manifestation.

VII. - ACCUEIL ET ACCÈS AU PALAIS DU LUXEMBOURG

L'accueil et le contrôle des invités à l'entrée du Palais est assuré par les organisateurs, pendant toute la durée de la manifestation. Il leur revient de vérifier l'invitation et la pièce d'identité des participants selon la liste transmise à la Direction de l'Accueil et de la Sécurité et de leur remettre une contremerque d'identification autocollante fournie par le Sénat. Ils tranchent en cas de litige sur une invitation. Un poste de contrôle est prévu à cet effet dans les salles d'accueil de la rue de Vaugirard.

L'accès des participants dans l'enceinte du Palais est subordonné à la présentation d'une pièce d'identité et d'une invitation aux organisateurs, puis au passage par des portiques de détection. Il nécessite le port d'une contremerque d'identification autocollante fournie par le Sénat et distribuée par les organisateurs. Il est déconseillé de l'apposer sur des vêtements fragiles (cuir, peau retournée...), le Sénat ne pouvant être tenu pour responsable d'éventuels dommages.

Les délais impliqués par ces procédures nécessitent de prévoir une marge horaire suffisante. La sortie de l'enceinte du Palais du Luxembourg des participants pour le déjeuner par exemple, implique la répétition des procédures d'accueil, avec de nouvelles contremerques.

VIII. - STATIONNEMENT DES VOITURES

L'impossibilité de laisser stationner les véhicules dans l'enceinte du Palais du Luxembourg doit être indiquée préalablement aux participants par une mention imprimée sur le carton d'invitation³. Cette interdiction ne s'applique pas aux personnes qui disposent d'un droit permanent de stationnement dans le Palais.

IX. - HORAIRES

Les organisateurs s'engagent à respecter les horaires de mise à disposition de la salle.

X. - ACTES DE COLLOQUE

Lorsque les colloques donnent lieu à la production d'actes, les organisateurs s'engagent à en adresser un exemplaire à la Bibliothèque du Sénat, Palais du Luxembourg 75291 PARIS Cedex 05.

Pour toute modalité particulière d'application des dispositions ci-dessus énoncées, les organisateurs devront prendre contact en temps utile avec la Direction de l'Accueil et de la Sécurité.

³ Il est d'usage de recommander aux invités le stationnement dans les parcs publics : place Saint-Sulpice, Marché Saint-Germain, rue de l'École de Médecine, rue Soufflot, et d'indiquer les transports en commun : RER : Luxembourg, Métro : Odéon, Mabillon, Saint-Sulpice, Bus : 58, 84 et 88. Station V&B² n°6017, 34 rue de Condé



AIDE MÉMOIRE

MENTIONS À PORTER SUR LES INVITATIONS

- Les invitations ne doivent pas mentionner le Sénat, mais le **Palais du Luxembourg** suivi du nom de la salle concernée ;

- L'adresse d'accueil est usuellement :

- . en semaine :
15 rue de Vaugirard, 75006 Paris pour les salles Clemenceau et Coty,
26 rue de Vaugirard, 75006 Paris pour les salles Monnerville et Vaugirard ;
- . le samedi : 15 TER rue de Vaugirard.

- Accès : aucun stationnement n'est possible dans l'enceinte du Palais du Luxembourg - Parc de stationnement : place Saint-Sulpice, Marché Saint-Germain, rue de l'École de Médecine, rue Soufflot ; RER : Luxembourg ; métro : Odéon, Mabillon, Saint-Sulpice ; bus : 58, 84 et 89 ; Station Vélib' n°6017, 34 rue de Condé

- Inscription obligatoire ; présentation de l'invitation et d'une pièce d'identité exigée à l'entrée ;

RETRO-PLANNING

Au plus tard, avant la date de la manifestation	Actions
Deux mois avant	✓ Envoi à la Direction de l'Accueil et de la Sécurité du formulaire de renseignements complété et tout document utile pour l'instruction du dossier ;
Un mois avant	✓ Envoi des invitations et du programme prévisionnel à la Direction de l'Accueil et de la Sécurité pour validation avant leur diffusion ; ✓ Eventuelle demande de captation vidéo auprès du service de la Communication ;
Deux semaines avant	✓ Formulation des besoins pratiques et techniques auprès de la Direction de l'Accueil et de la Sécurité en indiquant la dernière estimation du nombre de participants ;
Deux jours ouvrés avant	✓ Envoi à la Direction de l'Accueil et de la Sécurité de la liste nominative des participants classée par ordre alphabétique, précisant le nombre total de personnes prévu et rappelant la date et la salle. ✓ Communication à la Direction de l'Accueil et de la Sécurité de l'immatriculation du véhicule et des noms des personnels du traiteur intervenant salle René Coty ;
Le jour de la manifestation	✓ Présence des organisateurs à l'entrée du Palais pour l'accueil et le contrôle des participants ; ✓ Respect des horaires prévus ; ✓ Reprise des documents et déchets divers
Après la manifestation	✓ Paiement sous 30 jours à réception de la facture pour les salles soumises à redevance ; ✓ Envoi des éventuels actes du colloque à la Bibliothèque du Sénat ;



ORGANISATION PRATIQUE ET PRESTATIONS TECHNIQUES
À FORMULER AU PLUS TARD DEUX SEMAINES AVANT LA DATE DE LA MANIFESTATION

	Clemenceau	Monnerville	Vaugirard
Nombre de participants	Indiquer la dernière estimation du nombre de participants à la manifestation. Préciser le besoin de contremarques par demi-journée (dans le cas d'un déjeuner à l'extérieur du Palais) et les éventuelles activités prévues dans l'enceinte du Palais.		
Capacité totale maximale	262 places	117 places	47 places
Configuration	- Tribune 8 places sonorisées - pupitre sonorisé - 2 micros salle	- Tribune 5 places sonorisées - pupitre sonorisé - 2 micros salle	- Tribune 3 places sonorisées - 1 micro salle
Matériel pour traduction (sur demande)	Cabines + casques infrarouge ; préciser les langues	Non	Non
Projection (sur demande)	Projection possible à partir d'un ordinateur amené par les organisateurs (PC ou MAC, prévoir l'adaptateur VGA pour le MAC). Préciser si un branchement son est nécessaire. Un lecteur DVD peut également être mis à disposition.		
Enregistrement audio sur CD-Rom (sur demande)	Possible sur demande, à récupérer à l'issue de la manifestation auprès du technicien.		
Captation vidéo par les organisateurs	Possible dans la salle uniquement ; sur demande, une distribution audio (par câble XLR) peut être prévue.		
Divers	<ul style="list-style-type: none"> - Un vestiaire sera tenu par les agents du Sénat ; - Mise à disposition d'une table d'accueil à l'entrée de la salle pour une éventuelle distribution de documents ; - Des bouteilles d'eau seront mises à disposition des créateurs ; - Aucune signalétique ne peut être ajoutée par les organisateurs, les salles sont fichées par leur dénomination ; - Salle René Coty : préciser le cas échéant le nom du traiteur retenu et les besoins techniques éventuels. 		